

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 49.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 5 DECEMBRE 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : " Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : " Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Louis Côté, par L.-O. David.—Le Canada français et sa littérature, par Raouf Frary.—La légende et l'histoire du clan d'Argyll Campbell, par T. P. Bédard.—Veuve—Histoire de l'Île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—Choses et autres.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.

GRAVURES : Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg ; M. Louis Côté ; Veuve ! Du château d'Inverary à Rideau-Hall ; Le navire à vapeur *Sarmatlan* ; Paris : Réception du prince et de la princesse de Galles, du prince et de la princesse du Danemark, à l'entrée du ballon captif.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 9 novembre 1878.

C'est aujourd'hui la veille de la clôture de l'Exposition universelle. Depuis quelques jours, le Champ-de-Mars ressemble à un vaste chantier ; on déménage et l'on emballe de tous côtés. Encore quelques heures, et chaque exposant démontrera ses vitrines et fera ses paquets.

C'est ainsi que les plus belles choses ont la fin la plus prosaïque.

Dans ma prochaine et dernière lettre, je vous rendrai compte de ce départ universel et des incidents qu'il ne peut manquer de faire naître.

Quant à Paris en ce moment, il tombe chaque jour des averses glaciales. Il est vrai que les stations météorologiques vous préviennent fort exactement la veille du mauvais temps du lendemain, mais à quoi cela sert-il, sinon à rendre la mauvaise humeur plus grande ? On peste dès la veille d'abord, puis ensuite pendant toute la durée du mauvais temps. C'est de cette manière que la science ajoute, par sa certitude, au bonheur de l'existence.

La Seine a débordé, couvre les quais et s'introduit dans les caves des riverains.

Eh bien ! tandis que le ciel fond ici sur nos têtes, les journaux du Gard nous apprennent que la sécheresse est tellement grande dans les malheureuses campagnes brûlées par le soleil, que les paysannes des environs de Nîmes, dans un rayon de 12

à 15 milles, se voient forcées de venir laver leur linge en ville. Il y a quelques années, la ville de Nîmes elle-même, par suite d'une égale sécheresse, fut obligée d'organiser à ses frais des trains spéciaux qui emportaient chaque jour les blanchisseuses et mères de famille à Beaucaire pour laver leur linge au Rhône.

Les berges du fleuve parisien sont couvertes de pêcheurs qui profitent des hautes eaux pour essayer de prendre quelque bonne pièce. Ils réussissent, dit-on. Croyons-le pour l'honneur de l'espèce humaine. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour organiser un grand concours de pêche à la ligne, comme cela vient d'avoir lieu à Chièvres, en Belgique. Plus de deux cents concurrents, rangés de cinq mètres en cinq mètres sur les bords du canal d'Ath, à Blatau, ont pris part à cette lutte d'un nouveau genre.

Ce sont les habitants de Monts qui ont remporté la palme. Le lauréat portait d'ailleurs un nom prédestiné : il s'appelle M. Barbaut.

Enfin, des goûts il ne faut pas disputer. Si les Belges s'adonnent à la pêche à la ligne, les Parisiens, eux, se passionnent pour les ascensions aérostatique. Ce fameux ballon captif, qui a tant fait parler de lui, vient d'être dégonflé, hélas ! et embarqué sur un bateau plat qui le transportera au Havre, car il a été impossible de trouver un wagon de dimensions suffisantes pour charger cet énorme paquet de soie et de caoutchouc. La totalité des recettes effectuées par cette entreprise, on ne peut plus en l'air cependant, a dépassé la somme de 850,000 francs, ce qui laisse un fort joli bénéfice à M. Giffard.

Deux événements, deux anniversaires, ont marqué les premiers jours de ce mois : la fête des morts et la rentrée des cours et tribunaux. Le premier constitue, à Paris particulièrement, une pratique religieuse et une coutume, une sorte de tradition passée dans les mœurs ; ce sont deux habitudes auxquelles un impie même se garderait de manquer. La douleur que l'on éprouve pour des parents et des amis défunts, n'a nul besoin d'un jour fixé pour se manifester et donner cours à ses larmes ; mais, en dehors de ces regrets solitaires, individuels, il faut reconnaître que, dans notre vie moderne si compliquée, si dévorante, à Paris surtout, les soucis, les tracasseries, les intérêts de l'existence quotidienne laissent peu de temps à la plupart de payer aux disparus de ce monde le juste tribut d'une affection démonstrative. C'est pour ces divers motifs que, d'un accord tacite et unanime, le lendemain de la Toussaint a été consacré au culte des morts.

Ce jour-là, les cimetières font toilette, et les tombes se parent de couronnes et de fleurs qu'apportent des mains pieuses. A cette date, il y a foule chaque année dans toutes les nécropoles de la capitale.

Naturellement, chacun ayant accompli un pèlerinage familial, se dirige ensuite vers ces tombes célèbres que le génie, la gloire ou quelque événement particulier recommandent d'avance aux manifestations publiques.

Au Père-Lachaise, le monument de M. Thiers a été littéralement couvert de couronnes et de fleurs.

Alfred de Musset, dont le saule qu'il demanda pour son repos est toujours verdoyant ; Frédéric Soulié, Béranger, Molière, Abeillard et Héloïse ; les généraux

Thomas et Lecompte, ces premières victimes de l'insurrection de 1871 ; Balzac, Rachel, Déjazet, ont reçu des milliers de visiteurs.

A Montparnasse, Edgard Quinet, Orfila, Dupuytren, Dumont d'Urville, les quatre sergents de la Rochelle, ont reçu des masses de bouquets et de couronnes.

Il n'est pas jusqu'au cimetière des suppliciés qui n'ait eu, lui aussi, ses visiteurs ; on y a relevé l'entrée de 58 personnes. Ces dernières n'étaient pas, à coup sûr, de simples curieux.

Puisque nous en sommes aux morts, un souvenir à deux physionomies politiques qui viennent de s'éteindre, et qui compteront parmi les fêtés de la Toussaint prochaine : MM. Louis Garnier Pagès, qui fut, en 1848, maire de Paris, puis ministre des finances du gouvernement provisoire, et, en cette qualité, auteur du fameux impôt des 45 centimes si impopulaire et si néfaste à la république d'alors ; James Fazy, une des grandes figures des luttes politiques genevoises, et qui fut président du gouvernement suisse en 1846, à la suite de la querelle engagée au sujet des Jésuites entre les cantons protestants et les cantons catholiques. Tous deux se sont éteints dans la vie privée.

Le second événement remarquable de la même semaine, c'est la rentrée annuelle des cours et tribunaux. Elle s'est faite avec le cérémonial ordinaire : la Cour de cassation, la Cour d'appel, le tribunal civil, le tribunal de commerce et les juges de paix de la ville de Paris se sont réunis à la Sainte-Chapelle pour assister à la messe du Saint-Esprit. Mgr Guibert, archevêque de Paris, officiait.

M. Dufaure, garde des sceaux, assistait à la cérémonie.

Après l'office divin, les compagnies judiciaires se sont rendues chacune dans le lieu ordinaire de leurs audiences.

Le discours d'usage a été prononcé à la Cour de cassation par M. l'avocat-général Charrin, qui, dans le langage du Droit, a parlé de la nécessité de défendre le langage judiciaire contre l'envahissement des néologismes qui parviendraient à en fausser le sens et la portée. A la Cour d'appel, M. l'avocat-général Fourchy avait choisi pour texte de son discours : *La rentrée des Parlements*.

A ce sujet, comme les magistrats et les avocats sont nombreux au Canada, j' imagine que la plupart d'entre eux me sauront gré d'avoir songé à leur ordre, et qu'ils liront avec intérêt ce que fut jadis cette démonstration annuelle connue sous le nom de *Messe-Rouge*. Je détache ce morceau d'archéologie judiciaire du discours de l'avocat-général Fourchy :

Donc, nous remonterons de quelques siècles en arrière ; il en coûte si peu lorsqu'on raconte. Nous sommes au 12 novembre 1364. En France règne Charles V, un souverain trop connu, sans doute parce qu'il fut sage. Le chancelier du trône, Jean de Dormans, évêque de Beauvais, va ouvrir le parlement. Cette fois, les conseillers sont presque tous présents, mais il n'en était pas toujours ainsi, à ce qu'il paraît, car, en 1438, "les gages n'ayant pas été payés," treize conseillers seulement consentirent à assister à la séance. En 1364, l'ordre régnait, si nous en croyons la chronique.

Dès huit heures du matin, le prieur du monastère de Saint-Martin-des-Champs, accompagné d'un religieux, se présente devant le premier président, et lui remet deux bonnets, l'un double, l'autre simple, en prononçant les paroles suivantes, qui lui avaient été bâilées par écrit : " Monseigneur, messire Philippe de Morvillers, en son vivant premier président au Parlement,

fonda, en l'église et monastère monsieur Saint-Martin-des-Champs, à Paris, une messe perpétuelle et certain autre service divin, et ordonna, pour la mémoire et conservation de ladite fondation, être donné et présenté, chacun an, à ce jour, à monseigneur le premier président du Parlement, qui, pour le temps, serait, par le maire desdits religieux et un d'iceux religieux, ce don et présent, lequel il vous plaira prendre à gré."

Le même jour et avec la même solennité, les deux religieux remettront une paire de gants et une écriture au premier huissier du Parlement. Puis le Parlement se rend à la messe du Saint-Esprit qu'on appelait aussi la Messe-Rouge ; la cérémonie n'a pas lieu dans la Sainte-Chapelle, mais dans la grande salle du Palais.

Pendant l'office, le premier président, en allant à l'offrande, fait un grand nombre de révérences à l'autel, au clergé et à sa compagnie. En revenant à sa place, il répète ces révérences et ces saluts réguliers avec la dignité que comportent la gravité de ses fonctions et son costume majestueux.

Après la messe du Saint-Esprit, le Parlement se rend dans la Grand'Chambre et siège en audience solennelle. On procède à la lecture des ordonnances et au renouvellement du serment des avocats généraux, des autres avocats et des procureurs au Parlement. Cependant, plusieurs conseillers prolongeaient leurs vacances jusqu'au jour de l'ouverture des audiences, et l'assistance à la Messe-Rouge et à l'audience du 12 novembre était souvent peu nombreuse.

Suivons donc les conseillers zélés et exacts. Après la célébration de la messe et lorsque l'audience solennelle est levée, les membres du Parlement dépouillent leurs robes rouges, revêtent des robes noires et se rendent tous, à l'exception des avocats généraux, à un repas auquel ils ont été conviés par le premier président. Les avocats généraux étaient retenus par une question de préséance ; comme ils prétendaient avoir le pas sur les conseillers, on ne les invitait pas au banquet traditionnel.

Puis, le repas fini, les conseillers rentrent chez eux et préparent leurs affaires. Car ce n'est que huit jours après que les plaidoiries recommenceront. Alors les audiences seront ouvertes à sept heures du matin, car on se levait tôt à cette époque.

A propos de manifestation, voici que l'on parle d'un pèlerinage monstre qui s'organiserait, dans les cinq parties du monde, pour se rendre aux Indes, à Goa, au tombeau de saint François-Xavier. On parle de trois cents évêques ou archevêques et de cent mille pèlerins, et cela pour la fin de ce mois.

On sait que le corps de l'apôtre est déposé dans un superbe mausolée que la reine de Portugal, dona Maria *secunda*, a fait élever à ses frais. On ne dit pas qui fournira la flotte nécessaire à cette expédition navale.

Avec l'hiver qui nous arrive, beaucoup de personnes charitables songent aux pauvres. Ainsi, la société philanthropique a déjà ouvert ses fourneaux économiques. Le prix de la portion est de deux centimes, il y en a même d'un centin. L'année dernière, il a été distribué, de ce chef, 892,616 portions.

Outre les fourneaux, la société philanthropique a fondé, sous le nom de dispensaires, des établissements dans lesquels elle fait donner gratuitement des consultations et des médicaments aux personnes recommandées par les souscripteurs.

La maréchale de MacMahon, qui est présidente de la Commission des Dames de France, s'occupe d'organiser les fourneaux de cette association, et prépare dans ce but un grand bazar de charité. Voilà donc le budget des pauvres en voie de se former.

Il y a quelques jours, le duc et la duchesse de Norfolk, ainsi que Mme la duchesse mère, accompagnés de plusieurs notabilités d'Angleterre et d'une suite de vingt-deux personnes, ont traversé Paris se rendant à Lourdes.

Le duc de Norfolk, qui est âgé de vingt-sept ans et est marié depuis quelques années, est, en Angleterre, le chef du parti catholique, et possède une des plus grosses fortunes du Royaume-Uni.

Que croire, je vous le demande, à vous, bien situé pour le savoir, de cette nouvelle, rééditée par la presse française, sur l'assertion de l'*American Register*. Ce journal raconte que "le Dr Blancoast a ramené du Canada deux petites filles qui rappellent les frères Siamois et les sœurs Milly et Christine. Leurs corps sont attachés ensemble par une masse de chair sur la poitrine; Rose et Marie, tels sont leurs noms, agissent indépendamment l'une de l'autre, et elles n'éprouvent pas les mêmes sensations. C'est ainsi que l'une est quelquefois abattue tandis que l'autre rit. Ces deux petites filles sont d'origine française.

Si c'est un canard, il appartient à une espèce nouvelle. Nous avons déjà le serpent de mer, nous aurons désormais le canard à deux becs.

Savez-vous qui je rencontre l'autre jour sur les boulevards? Je vous le donne en mille. Dumas, Paul Dumas, aussi connu dans le Bas-Canada que son homonyme défunt, Alexandre, l'était en Europe. Oui, Dumas, l'éloquent propagateur de *L'Opinion Publique*. Le brave garçon se fixe en France, et attend, en mai prochain, sa famille qu'il fait venir du Canada.

A. ACHINTRE.

LOUIS CÔTÉ

Il y a en ce moment à Saint-Hyacinthe, dans cette petite et jolie ville si française et si remarquable par ses institutions religieuses et nationales, un homme qui n'est ni avocat, ni orateur, ni journaliste, et qui, cependant, mérite de figurer dans la galerie brillante des citoyens distingués qu'elle a donnés à la patrie. Cet homme est un ouvrier, un chercheur, un inventeur; il appartient à cette phalange glorieuse de travailleurs dont les recherches et les découvertes inondent tous les jours le monde de merveilles et révolutionnent les lois du travail et de l'industrie.

Nous sommes heureux de pouvoir, de temps à autre, rendre hommage à l'un de ces hommes utiles, précieux, trop rares parmi nous, et que nous semblons d'autant plus ignorer qu'ils sont plus nécessaires au prestige et à l'influence de notre nationalité. On n'a d'admiration, d'applaudissements, dans notre pays, que pour les réputations plus tapageuses que solides souvent du barreau et de la politique, et pourtant, combien plus méritent la reconnaissance de leurs compatriotes, ces hommes modestes dont le génie active le travail, féconde l'industrie et le commerce! Notre province ne manquera pas d'avocats, de médecins et de politiciens, ni même de littérateurs, mais on n'aura jamais assez, dans le commerce, l'industrie et la mécanique, d'hommes capables de lutter contre l'esprit pratique et envahissant de nos concitoyens d'origine anglaise.

Dans une société d'affaires comme la nôtre, les Masson, les Cuvillier, les Renaud, les Baillargé et les Côté font plus pour l'influence et le progrès de notre nationalité, que les poètes, les littérateurs et les artistes, et ils ont d'autant plus de mérite qu'ils sont moins protégés, moins favorisés, surtout sous le rapport de l'instruction. Nous avons eu de bons collèges classiques depuis longtemps, mais depuis quand avons-nous les avantages de l'instruction commerciale et industrielle?

Honneur donc à ces compatriotes courageux qui sont venus à bout de percer, de se faire un nom en dépit de tous les obstacles, de toutes les entraves mises à leur génie! Que de persévérance et de travail il a fallu à ces fils de leurs œuvres!

C'est ce que démontrera la vie de M. Louis Côté.

Il est né à Saint-Dominique, l'une des paroisses du comté de Bagot, en 1836, de parents cultivateurs. A l'exemple de la plupart des hommes appelés à s'illustrer dans une branche spéciale, il manifesta dès son bas âge un goût et des aptitudes

remarquables pour la mécanique. A l'école où il apprit à lire et à écrire, il passait son temps à couvrir son ardoise de chiffres et de figures, pendant que les autres élèves étudiaient leurs leçons, et il consacrait les jours de congé à construire des chaussées et des moulins sur les fossés, et à transformer en pouvoirs d'eau les décharges de l'arrondissement, au grand plaisir du sous-voyer.

De pareilles aptitudes pour la mécanique firent croire, sans doute, qu'il brillerait dans la fabrication des chaussures; car on le fit entrer, à l'âge de quatorze ans, chez un de ses oncles, comme apprenti-cordonnier.

Louis Côté se livra avec ardeur à son métier, parlant peu, mais n'en pensant pas moins. Pendant qu'il maniait l'alène et le marteau, quelque chose lui disait que, dans toutes les positions, un esprit supérieur peut faire sa marque avec du travail. Mais, pour cela, il lui fallait des connaissances qu'il n'avait pas; aussi, trouver les moyens de s'instruire était le sujet de ses préoccupations de tous les jours.

Comme il enviait le sort des élèves du collège qu'il voyait tous les jours!

Il avait dix-neuf ans; il ne pouvait attendre plus longtemps; il trouva enfin la solution du problème qu'il cherchait, et parvint à se faire admettre à l'école Normale de Montréal. Il dévora les livres, ces livres chéris après lesquels il soupirait; il but avec passion à cette coupe de la science dont il avait si souvent dans ses rêves approché les lèvres.

Si encore il avait pu donner tout son temps à l'étude!

Mais non, il était si pauvre que, pour payer sa pension et parvenir à s'habiller un peu, il fut obligé de se faire tour-à-tour élève et cordonnier.

Le cours du matin commençait à huit heures et durait jusqu'à 10; alors le cordonnier paraissait et travaillait jusqu'à une heure de l'après-midi, pour prendre ensuite son dîner dans une maison de pension où il payait \$12 par mois. A deux heures, l'élève était à la classe où il restait jusqu'à quatre heures; de quatre à huit, il travaillait chez son patron; il prenait quelques minutes pour son souper et s'enfermait dans sa modeste chambre, où il étudiait jusqu'à une heure très-avancée de la nuit.

M. l'abbé Verreault était alors, comme aujourd'hui, principal de l'École normale; il ne tarda pas à remarquer et apprécier le talent, l'application et les sacrifices du jeune Côté; il n'était pas homme à négliger un aussi bon sujet; un jour, il lui annonça qu'il pouvait entrer comme interne à l'École normale.

Quel bonheur!

Il ne serait plus obligé d'exercer son métier pour payer sa pension! Il pourrait donner tout son temps à l'étude! Quel progrès il fit! Ses succès furent étonnants, surtout dans le calcul et les sciences exactes, qui demandent, comme la musique et la poésie, des facultés spéciales. Après avoir appris à peu près tout ce qu'il pouvait apprendre à l'École normale, il lui fallut en sortir.

Que va-t-il faire?

Un autre aurait eu honte de se remettre cordonnier, de reprendre l'alène et le ligneux. Mais Louis Côté, comme tous les hommes supérieurs, avait une idée fixe. Parvenir à la tête d'un grand établissement industriel où il pourrait appliquer les améliorations qu'il rêvait depuis longtemps, était le but unique de ses pensées et de ses sacrifices.

Pour atteindre ce but, il ne manqua aucune occasion d'augmenter le chiffre de ses économies et la somme de ses connaissances. Il entre dans la manufacture de MM. Smith et Corcoran, où il travaille tout le jour avec ardeur, et le soir, au lieu de s'amuser, comme la plupart des jeunes gens, il va à l'école.

C'est alors qu'il fit connaissance avec M. Guillaume Bresse, un autre ouvrier de cœur et de talent, aujourd'hui l'un des plus grands manufacturiers de chaussures de Québec.

En 1863, ces deux hommes de mérite partaient de Saint-Hyacinthe et allaient,

avec le fruit de leurs économies, jeter à Québec les fondements d'une industrie qui, aujourd'hui, fait vivre une partie considérable de la population de Saint-Roch et de Saint-Sauveur.

M. Côté avait toujours les yeux sur Saint-Hyacinthe; il se sépara de M. Bresse et retourna dans cette ville, où il fonda, avec son frère Georges, la première manufacture de chaussures qui ait été en opération dans cette ville. Enfin, il put mettre à exécution ses projets d'amélioration et d'invention; son établissement prospérait; il avait l'argent nécessaire pour faire des expériences. Bientôt il parut des machines, des outils qui produisirent une véritable révolution dans la fabrication des chaussures, et que tous les grands établissements des Etats-Unis comme du Canada voulurent se procurer. Louis Côté, le petit cordonnier d'autrefois, était l'auteur de ces machines que n'avait pu découvrir le génie inventif des Américains. Nos voisins ne pouvaient croire qu'un Canadien-français avait pu les battre dans une branche où ils se croyaient invincibles.

Une seule de ces inventions rapporte à l'heure qu'il est à M. Côté dix mille piastres par année.

On se demande quelquefois, en voyant la machine remplacer l'homme, s'il n'y a pas dans ce progrès un danger pour la classe ouvrière. N'oublions pas que si la machine diminue la main-d'œuvre dans une branche, elle l'augmente ou la crée dans une autre et remplace d'un côté ce qu'elle fait perdre de l'autre, en activant la consommation par le bon marché de la fabrication. En général, il y a plutôt déplacement que perte de travail. Dans tous les cas, la roue du progrès est lancée; quel est le gouvernement, la société assez barbare pour l'arrêter, pour dire à ceux qui la font marcher: "C'est assez?"

Non, à tous ceux de nos compatriotes qui possèdent parmi nous l'esprit inventif, le génie du commerce et de l'industrie, nous disons: "Continuez vos recherches et vos travaux et vous aurez bien mérité de la patrie."

Et aux ouvriers à l'esprit ingénieux, à la main habile, qu'on trouve partout dans notre province, nous dirons en leur montrant Louis Côté: "Voyez ce qu'on peut faire avec du travail, de l'énergie et une bonne conduite; faites comme lui; ne perdez jamais une occasion de vous instruire, de vous perfectionner dans votre métier; donnez tous les jours quelques instants à l'étude et à la réflexion, et si vous ne pouvez tous être des Côté, des inventeurs, tous du moins vous deviendrez habiles, et l'on dira partout que le Canadien-français est le meilleur ouvrier de l'Amérique."

L.-O. DAVID.

LE CANADA FRANÇAIS ET SA LITTÉRATURE

(Deuxième article.)

Il existe au Canada toute une littérature française, dont les débuts ont été laborieux et lents, mais dont les progrès rapides méritent d'attirer l'attention de la mère-patrie. Tout ce qui peut soutenir, encourager, récompenser les écrivains fit d'abord défaut. Une population peu nombreuse et assez clairsemée, livrée à un complet isolement, obligée de lutter sans cesse pour conserver ses franchises, pour se défendre contre l'invasion des idées, des mœurs et de la langue anglo-saxonnes, ce n'était pas là un public bien considérable. Le loisir manquait aux esprits distingués qui auraient pu cultiver les lettres avec désintéressement, et il fallait en effet bien du désintéressement pour s'engager dans une carrière nécessairement ingrate. Les intérêts matériels ont ici aussi leur importance; la librairie est une industrie très-respectable, mais c'est une industrie. Or le marché—qu'on nous permette ce terme emprunté à l'économie politique—était fort restreint; il était d'ailleurs encombré par les produits européens; les livres français passent l'Atlantique pour aller au Canada; les livres canadiens ne le passent guère pour venir en France. Dans l'état actuel des choses, écrivait en

1852 un éditeur de Montréal, nous croyons avoir fait acte de courage et de bon exemple en achetant les premiers ouvrages littéraires, en offrant à un de nos écrivains une rémunération assurée, si mince qu'elle soit, pour son travail, en lui épargnant les risques et les ennuis de la publication."

La où les éditeurs se flattent avec raison de faire acte de courage, les auteurs ne doivent pas s'attendre à recueillir beaucoup de fruit de leur labeur. La littérature canadienne, malgré des commencements si pénibles, est pourtant devenue assez florissante, parce qu'au milieu d'une population qu'animaient un ardent patriotisme, elle s'est vouée à la défense des intérêts de la patrie, à la glorification des souvenirs nationaux, parce que dans un siècle de lutte elle a été une arme.

Aussi le journal a-t-il précédé le livre; les premiers écrivains canadiens furent surtout des polémistes. Pendant de longues années, il n'y eut pour le talent d'autre emploi que celui qui consistait à plaider la cause de cette demi-indépendance qu'on eut tant de peine à conquérir, mais qui fut enfin conquise.

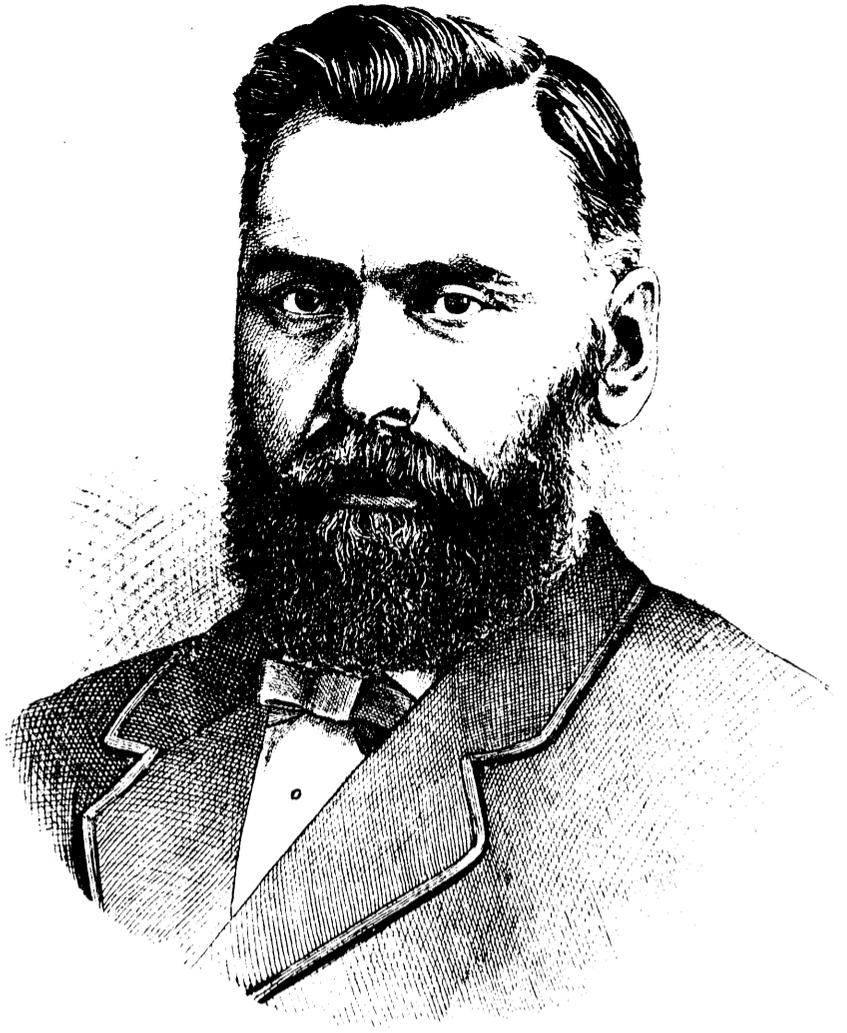
Ces publications périodiques qui le destin condamne à un oubli si prompt et si durable, renfermaient pourtant des essais qui méritaient de ne pas périr entièrement; on en fit, sous le nom de *Répertoire canadien*, une anthologie intéressante, et d'où un éditeur parisien tira, il y a vingt ans, la matière d'un volume intitulé *Légendes canadiennes*. La lecture en est agréable, mais on reconnaît les tâtonnements d'un début et l'inexpérience d'écrivains qui étaient obligés de consacrer à une profession plus lucrative la plus large part de leur temps et de leur intelligence. Cependant la population devenait rapidement plus nombreuse et plus riche; le public se formait. Ce n'était pas seulement par des articles de journal et par des discours éloquentes que la nationalité franco-canadienne démontrait et défendait son existence. Elle demanda aux historiens de recueillir et de produire ses titres de noblesse; elle demanda aux romanciers de fixer par des descriptions pittoresques le souvenir des vieilles mœurs, et de célébrer dans des récits émouvants les vertus héréditaires. Les œuvres légères elles-mêmes devaient avoir un but pratique, et tous les genres subissaient l'influence dominante de la même pensée.

Nous voudrions donner à nos lecteurs une idée assez nette de cette littérature qui n'est que le tribut payé par l'intelligence au patriotisme, et qui met l'imagination aussi bien que l'érudition au service d'une grande cause. Mais nous ne pouvons que choisir, et nous ne saurions être complets. Une simple énumération serait fastidieuse, et ce vaste sujet est trop difficile à embrasser pour que nous nous hasardions à marquer des rangs. Si, dans cette courte excursion sur un domaine si peu exploré, nous nous arrêtons à quelques sommets, c'est parce qu'ils nous offrent un point de vue agréable et étendu; il y en a d'autres sans doute qui ne sont pas moins élevés. Si l'on désirait une plus grande abondance de citations et de jugements, on devrait lire l'excellente *Conférence sur la littérature canadienne*, de M. Lefavre, consul de France au Canada, ou certains précis historiques et statistiques publiés sur les bords mêmes du Saint-Laurent. Il y aurait lieu, pour quelques-uns de ces amis que le Canada français compte parmi nous, de nous donner un tableau de cette littérature originale et féconde.

Nous parlerons d'abord d'un roman. Un roman de mœurs bien fait peut être la plus éloquente des plaidoiries, la plus efficace des exhortations. Sous cette forme agréable et légère, on insinue bien des conseils, on fortifie bien des convictions, on dissipe bien des préjugés. Le lecteur attentif et ému se laisse plus aisément persuader. Vers 1850, un jeune écrivain canadien, orateur et poète, doué d'une imagination très-vive et d'une raison très-pratique, M. Pierre Chauveau, éprouva le besoin de dire à ses compatriotes d'utiles vérités. Il apercevait des symptômes de



SON ALTESSE ROYALE LE DUC D'EDIMBOURG



M. LOUIS COTE



Veuve!

faiblesse et de découragement. La civilisation anglo-américaine exerçait une séduction parfois dangereuse sur la jeunesse, qui se laissait éblouir par le spectacle d'une activité et d'une prospérité sans exemple. L'encombrement des carrières libérales poussait à l'émigration les esprits les plus entreprenants, moins insensibles aux charmes de la vie des champs; on rougissait presque des vertus simples et patriarcales qui fleurissent au village; l'agriculture, qui fait les populations saines, fortes et libres, était dédaignée par les héritiers de ces laboureurs qui avaient créé une nouvelle France sur le sol américain, et qui avaient conservé intactes les coutumes et les traditions de la mère-patrie. On rêvait les aventures lointaines et la fortune promptement conquise, au lieu de demander au défrichement des forêts voisines une aisance solide et sûre. M. Chauveau conçut le projet de combattre ces tendances énervantes, de retenir la génération nouvelle dans la voie tracée par ses devancières, de réveiller au fond des âmes ébranlées par le doute les sentiments qui avaient jusque-là soutenu les Canadiens dans une lutte si difficile. Il écrivit *Charles Guérin*.

Celui qui voudra apprécier le mérite d'une telle œuvre, et en goûter toute la pénétrante douceur, y devra apporter certaines dispositions particulières. Il ne faut pas l'aborder avec cette attention critique et cette délicatesse nerveuse qui nous rend sensibles aux moindres taches. Il y a ici des taches et des défauts; la fable est d'une simplicité extrême; le style, souvent vigoureux, et toujours coulant, est parfois inégal; les intentions morales sont plus visibles que nous le souhaiterions, et la prédication ne se déguise pas assez. Mais dépouillons-nous, pour un instant, de ce goût raffiné et irritabile que nous a fait la lecture de nos chefs-d'œuvre européens. Laissons-nous aller sans résistance au courant de cette narration limpide; laissons-nous toucher par ces scènes d'un pathétique si naturel; laissons-nous amuser par ces peintures naïves de la vie de province et de la vie rustique; il nous suffira, pour être émus et charmés, de ne pas nous mettre en défiance.

On trouve dans *Charles Guérin* des paysages dignes de cette partie si pittoresque du Nouveau-Monde. Mais ce qui nous plaît le plus, c'est de découvrir comme une portion de la Normandie du dix-huitième siècle, transplantée par delà l'Océan, avec ces paysans qui parlent encore comme on parlait sous Louis XV entre Rouen et Granville, et pour qui le temps a si peu marché dans ce siècle de révolutions. Nous aimons à voir par la pensée cette longue chaîne de paroisses qui se pressent sur une étroite bande de terrain, entre ce fleuve qui ressemble à une mer et cette forêt vierge qu'on entame lentement; un tableau rustique qu'eût aimé Diderot, et des villageois à la façon de Greuze ou de Sedaine, entre deux immensités dignes d'étonner un Chateaubriand.

Quand on a lu *Charles Guérin*, on croit avoir vécu au Canada, tant les lieux et les gens sont décrits avec netteté, tant il y a de vie et de vérité dans ce récit sans prétention. La scène se passe tour à tour à la ville et à la campagne, mais la ville est moins intéressante, et ce qui nous séduit le plus, c'est une fraîche idylle où l'auteur déploie dans la peinture d'un pur et invincible amour de jeune fille, un talent qui fait songer à Dickens. Il y a dans ce roman des conversations qui étaient, à l'heure où il devait paraître, des plaidoiries et des thèses patriotiques; mais il y a aussi, et c'en est le plus durable attrait, des beautés qui sont de tous les temps et de tous les pays.

On dit que ce livre eut peu de succès. M. Chauveau s'adonna à d'autres genres. Il entra dans la vie politique; il fut pendant de longues années ministre de l'instruction publique au Canada, et il rendit dans ces utiles fonctions d'inappréciables services à son pays. Ses rapports sont des modèles; une encyclopédie allemande lui a donné une large place dans ses colonnes, et c'est en partie grâce à ses efforts que les

Canadiens se sont placés au premier rang parmi les peuples qui ne négligent rien pour assurer à tous les enfants les bienfaits d'une solide éducation. Il fut premier ministre. Il passe pour le plus brillant orateur de sa génération, et sa voix éloquente se fait entendre dans toutes les grandes circonstances, dans toutes les solennités où l'on célèbre quelque gloire nationale. Il a aussi mérité la réputation d'un poète agréable et distingué. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de regretter qu'il n'ait pas cultivé avec plus de persévérance un genre où il aurait excellé. Mais ç'a été jusqu'ici le malheur des écrivains canadiens qu'un public trop restreint les obligeait à faire de l'art pur et désintéressé une distraction plutôt qu'une occupation. Ils ne peuvent, pour la plupart, consacrer aux œuvres d'imagination que leurs heures de loisir. Cet inconvénient s'atténuera à mesure que les Franco-Canadiens formeront un peuple plus considérable; il disparaîtrait si nous prétions, de ce côté de l'Atlantique, une attention soutenue et encourageante à nos confrères de Québec et de Montréal, si un ouvrage composé et publié sur les bords du Saint-Laurent trouvait chez nous un accueil aussi prompt que s'il avait paru sur les bords du Léman ou dans une de nos villes de province les plus lettrées.

Si M. Chauveau a renoncé au roman, plusieurs écrivains distingués de la jeune génération ont cependant osé s'engager dans cette voie, et s'y sont fait un nom. M. Marmette marche sur les traces de Walter Scott et de Cooper; il écrit des romans historiques à la louange des Canadiens du temps des grandes guerres. M. Faucher de Saint-Maurice, dont on goûte fort les nouvelles; M. Gérin-Lajoie, M. l'abbé Casgrain sont aussi des romanciers de mérite. Bien d'autres encore seraient à citer, si nous nous piquions d'être complet.

Comme on le devine aisément, la poésie canadienne est surtout consacrée à célébrer les gloires nationales et les charmes de ce beau pays. Ici encore, le mouvement littéraire contemporain est très-actif. Nous avons déjà parlé de M. Chauveau. M. Lemay s'adonne aux vastes compositions épiques; M. Fréchette s'est fait une grande réputation par ses pièces légères. M. Crémazie offre un heureux exemple de ce que le sentiment patriotique peut fournir d'inspirations élevées. Nul n'a exprimé avec plus de chaleur et de verve cet amour de la France qui est resté vivant dans les cœurs et cette légitime colère que les Canadiens d'aujourd'hui ressentent encore contre le gouvernement de Louis XV, qui abandonna si facilement leurs ancêtres:

Car un roi sans honneur avait livré leurs bras
Sans donner un regret à leurs plaintes stériles.

Dans la pièce d'où nous tirons ces deux vers, M. Crémazie raconte qu'un soldat qui avait porté le drapeau français à la bataille de Carillon, se rendit en France après la victoire des Anglais, dans l'espoir de parler au roi et d'appeler son attention sur ses héroïques sujets d'Amérique:

Quand le pauvre soldat, avec son vieux drapeau,
Essaya de franchir les portes de Versailles,
Les lâches courtisans, à cet hôte nouveau
Qui parlait de nos gens, de gloire, de batailles,
D'enfants abandonnés, de nobles sentiments
Que notre cœur bénit et que le ciel protège,
Demandaient en riant de ces tristes accents
Ce qu'importaient au roi quelques arpents de
[neige.]

Ce mot fameux: "quelques arpents de neige," est resté dans la mémoire des Canadiens comme un trait dans une blessure. Mais on voit par quel attachement durable ils ont répondu à cet injuste dédain. A Québec, aujourd'hui encore, cent quinze ans après le traité de Paris, ce terme "nos gens" désigne les soldats et les marins de la France.

M. Benjamin Sulte, l'auteur des *Lauréniennes*, est un des plus dignes représentants de cette école patriotique. Bien qu'il exprime souvent avec grâce des sentiments personnels, ses meilleures pièces sont celles où, comme les bardes des temps primitifs, il se sert de la poésie pour donner plus de force et de retentissement à ses exhortations morales. Nous

trouvons dans ses vers les mêmes inspirations que dans le roman de M. Chauveau; lui aussi il se propose surtout de rappeler ses compatriotes au culte des vertus paternelles:

Portons vers les aïeux un regard salubre.
Hélas! dans notre orgueil habile à nous com-
Il arrive souvent que nous les oublions! [plaire
Notre passé réclame un reflet populaire:
Enseignons l'avenir par nos traditions.

Il fallait rattacher à la patrie les jeunes Canadiens que le courant de l'émigration entraînait vers les Etats-Unis, et qui s'enrôlaient en grand nombre, à prix d'or, sous les drapeaux de l'Union menacée par la sécession du Sud:

Sur un faux champ d'honneur la mort couche
[ces braves,
s'écriait en 1864 M. Sulte, et il ajoutait tristement:

Si l'antique valeur en eux paraît renaître,
C'est qu'on l'a chérie, hélas! et que l'or est son
[prix!
Le triste mercenaire avili sous un maître
Cueille moins de lauriers qu'il n'aura de mépris.

Pour empêcher ces désertions, pour occuper sur le sol même du Canada cette génération nouvelle toute prête à essaimer, les romanciers et les poètes, comme les hommes d'Etat et les prédicateurs, l'invitent à défricher les forêts natales:

Le défricheur, ferme, intrépide,
N'a que sa volonté pour loi
Et son seul intérêt pour guide;
Car le défricheur c'est un roi,
Un roi qui se taille un royaume
Ainsi qu'un autre conquérant.

On trouverait difficilement un exemple d'une littérature aussi une, aussi complètement ralliée autour d'un même drapeau, pour marcher au même but. Tous les genres, on le voit, se donnent la main; tous les écrivains se proposent de rendre plus forte et plus indestructible la chaîne qui rattache l'avenir au passé; tous s'inspirent de cette pensée si bien traduite par M. Sulte:

Enfants, vous marchez sans boussole:
Qui vous indiquera la route des aïeux?
Au milieu des dangers l'espoir seul vous console;
Le passé vous instruirait mieux.
Si vous ne gardez souvenance
Des sacrifices d'autrefois,
Qui vous dira la provenance
Des droits que protégent nos lois?
On estime à son prix un noble privilège;
Plus cher il a coûté, plus il nous semble doux.
Mais, s'il reste couvert d'un oubli sacrilège,
Grands et petits, qu'en ferez-vous?

Nous montrerons comment les historiens canadiens ont donné par leurs travaux une base solide, un ferme point de départ à cette propagande littéraire et morale, comment ils ont éclairé ce passé si pieusement invoqué par les écrivains de notre temps.

RAOUL FRARY.

—Journal officiel de la République française.

LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE DU CLAN D'ARGYLL CAMPBELL

LE MARQUIS DE LORNE ET LA PRINCESSE LOUISE

Par le plus heureux des hasards, nous devons à lord Dufferin la légende du clan d'Argyll Campbell, famille patricienne de laquelle descend le marquis de Lorne, nouveau gouverneur de la puissance du Canada. Notre ancien gouverneur raconte comme suit, dans ses *Lettres des hautes latitudes*, l'origine de cet antique et illustre clan:

Dans les anciens jours, trois guerriers vinrent de Green Ierne (Irlande), pour s'établir dans les vallons sauvages de Cowal et Lochow; l'un d'eux, Breacdan le basané, pour l'amour d'Eida aux yeux bleus, afin d'aller visiter son amoureuse, traversa le golfe à la nage, une première fois avec un peloton de fil, ensuite avec une corde de chanvre, et en dernier lieu avec une chaîne de fer, mais cette fois un courant impétueux précipita le héros audacieux dans un gouffre tournoyant. Plus tard, Diarmid O'Duin, c'est à dire fils du basané, tua de sa propre main le redoutable sanglier dont la tête se monte encore l'écusson des Campbell.

Plus tard encore, après le meurtre de Duncan, et pendant que l'orphelin qui devait être un jour le grand Malcom Canmore, vivait en exil à la cour du chef de la Northumbrie, son oncle, le premier des Campbells, c'est à dire un BEAUCHAMP, ou CAMPUS BELLUS, chevalier nor-

mand, neveu de Guillaume-le-Conquérant, ayant recherché et obtenu la main de lady Eva, seule héritière de la famille de Diarmid, devint maître des terres et seigneuries d'Argyll.

Passant six générations, dont chacune fit sa marque en son temps, nous arrivons à sir Colin Campbell, qui créa pour ses descendants (1280) un titre supérieur à tous ceux que peut conférer la royauté, un titre qui ne peut encourir de forfaiture et qu'aucun acte du parlement ne saurait révoquer, car lors même qu'il cesserait d'être duc et comte, le chef du clan des Campbells demeurerait toujours Mac Calan More. Ce même Colin tomba dans le défilé de Cowal, sous l'épée de ce farouche lord des Isles, dont la petite-fille devait un jour doubler de tous les honneurs héréditaires de sa maison, la couronne de cet ennemi vaincu.

Sir Niel (fils de Colin) combattit à côté d'un Bruce qui, en récompense, lui donna sa sœur en mariage; Colin (fils de sir Niel) épousa lady Isabelle, héritière de la race des Somerleds, lords des Isles, faisant en ce ainsi les gâleres de Lorne dans les armoiries d'Argyll.

C'est ainsi que lord Dufferin nous conduit depuis l'origine légendaire de cette antique famille, jusqu'au temps où elle tombe dans le domaine de l'histoire.

La légende de ce "basané" traversant le golfe, en portant une lourde corde et ensuite avec une chaîne de fer, sans doute pour prouver l'intensité de son amour, ne laisse-t-elle pas bien loin l'histoire du beau Léandre traversant à la nage l'Hellespont pour rendre visite à Hero, sa maîtresse?

La version de lord Dufferin, par laquelle il donne au clan des Campbells une origine normande, est contestée, mais elle a pour elle tous les caractères de la vraisemblance. En effet, le chevalier Beauchamp, devenu Ecossais par son mariage, dût voir, au moyen de la mauvaise latinité si en vogue en Ecosse, au onzième et douzième siècle, son nom transformé en *Campus bellus*, et de ce nom latin à celui de Campbell, dans la langue celtique, il n'y a qu'un pas.

Sir Duncan Campbell, arrière-petit-fils de Sir Niel, fut un des otages (1424) pour le paiement de quarante mille livres, dépenses encourues par le roi Jacques Ier pendant sa captivité en Angleterre. En récompense de ce service, le roi le nomma membre de son conseil, et son haut justicier dans le comté d'Argyll dont il fut le premier à prendre le nom; il devint lord du parlement en 1445, sous le titre de lord Campbell; son petit-fils fut créé comte d'Argyll en 1457, et baron de Lorne en 1481.

Je passe rapidement plusieurs générations, pendant lesquelles les membres de la famille jouèrent des rôles proéminents, soit comme guerriers, soit comme dignitaires de l'église protestante, soit enfin comme hommes d'état. Pendant ce temps leurs alliances (le cinquième comte avait épousé la fille naturelle du roi Jacques) et leurs luttes sanglantes avec des clans rivaux, qui tournèrent pre que toujours à l'avantage du clan d'Argyll Campbell, donnèrent à cette famille un très-grand prestige et une immense fortune territoriale.

Archibald Campbell, huitième comte, se distingua par son héroïque dévouement à Charles Ier, qui le créa marquis en 1641; c'est lui qui posa sur la tête de Charles la couronne royale, lors de la cérémonie du couronnement, qui eut lieu en 1651. Nonobstant ce dévouement au roi, et ses grandes capacités politiques, dit le biographe Blake, il fut arrêté à Londres lorsqu'il y vint pour féliciter le roi sur sa restauration, accusé de haute trahison, condamné et décapité en mai 1661.

Ses biens avaient été confisqués et son titre de noblesse aboli, mais Charles II, voulant réparer l'injustice commise par son prédécesseur, rendit à son fils Archibald les domaines et le titre de comte d'Argyll. Peu après cependant il perdit la faveur royale, devint en butte à la persécution, fut mis en accusation et condamné à mort de la manière la plus inique, dit le même biographe. Il parvint cependant à s'échapper de prison, grâce au dévouement de sa belle-fille, lady Sophia Lindsay. Après un long séjour sur le continent, il revint en Ecosse, prit part à la rébellion de Monmouth, fut repris et décapité en 1683, en vertu de la sentence de mort qui pesait sur lui.

Ces deux personnages sont généralement considérés dans l'histoire comme des

martyrs politiques et des victimes de l'ingratitude des rois.

Il serait facile de faire plus d'un rapprochement historique entre la famille d'Argyll Campbell et celle de Montmorency.

Ces deux meurtres judiciaires, par exemple, ne rappellent-ils pas involontairement celui de Henri, duc de Montmorency, le même qui fut vice-roi de la Nouvelle-France (1620) et qui, victime de l'implacable ressentiment du cardinal de Richelieu, porta sa tête sur l'échafaud en 1632?

Et pourtant, c'est le même Montmorency, filleul de Henri IV, dont le Béarnais disait en le montrant un jour à Villeroy :

« Voyez mon fils Montmorency, comme il est bien fait ; si jamais la maison de Bourbon venait à manquer, il n'y a pas de famille en Europe qui méritât si bien la couronne de France que la sienne, dont les grands hommes l'ont toujours soutenue et même augmentée au prix de leur sang. »

Le successeur de la dernière victime politique fut son fils Archibald, dixième comte et premier duc d'Argyll, ardent promoteur de la révolution et compagnon du prince d'Orange en Angleterre ; il fut député au parlement écossais pour offrir au prince la couronne d'Écosse.

Les biens de la famille lui furent rendus pour ses services ; en 1701, il fut créé duc d'Argyll, marquis de Lorne, comte de Campbell, vicomte de Lochow et baron Inverary. Il avait levé dans son clan un régiment qui se distingua beaucoup pendant la guerre des Flandres.

Son fils John, second duc d'Argyll, est un des plus célèbres personnages de cette illustre famille. Homme d'état, il fut le promoteur de l'union de l'Écosse à l'Angleterre ; guerrier, il fit avec distinction la campagne des Flandres, sous le duc de Marlborough, et rendit des services signalés pendant les sièges et en différentes batailles sur le continent ; il en fut récompensé par l'ordre de la Jarretière qui lui fut conféré en 1710.

Cependant, cela ne l'empêcha pas de tomber en disgrâce six ans plus tard ; mais peu après il rentra en faveur, fut fait duc de Greenwich et nommé lord chambellan de la maison du roi. Patriote ardent et orateur chaleureux, il défendit toujours avec vigueur les droits de son pays, et, quand la reine régente menaça un jour de convertir l'Écosse en un parc de chasse, le noble duc répondit que c'était alors le temps de descendre dans son île et de réunir ses bassets. Tombé de nouveau dans la disgrâce et dépouillé de toutes ses charges, elles lui furent rendues après la résignation de Sir Robert Walpole.

Ce vaillant guerrier, ce ferme défenseur de l'Écosse, mourut en 1743, et il partage avec les célèbres personnages de l'Angleterre l'honneur d'avoir son tombeau à l'abbaye de Westminster. Il ne laissa point de descendant mâle, non plus que son frère qui lui succéda dans ses titres, en sorte que le quatrième duc fut le cousin de ces derniers, l'honorable John Campbell Marmore, auquel succéda son fils, John, cinquième duc, qui fut fait pair d'Angleterre du vivant de son père, comme baron de Sunbridge. George William, fils de ce dernier, n'ayant point laissé d'enfant, ce fut son frère, John Douglass Edward, qui lui succéda comme septième duc, lequel mourut en 1847, laissant ses titres à l'aîné de ses fils, George John Douglas, duc d'Argyll, actuellement membre de la Chambre des Lords et père du marquis de Lorne.

La carrière du huitième duc d'Argyll appartient à l'histoire contemporaine. Il s'est distingué, dit l'historien des clans d'Écosse, non-seulement en politique, mais encore dans les sciences et dans les lettres ; il a donné une attention toute particulière à l'étude de la géologie, et ses écrits démontrent une capacité littéraire incontestable. Il est l'auteur de : *Essai sur l'histoire ecclésiastique d'Écosse depuis la réforme du "Règne de la loi," etc., etc.* Il fut fait chevalier de l'Université de Saint-André en 1851, lord chancelier en 1851, maître-général des postes, 1855-56, chevalier de Chardon en 1856, de nouveau lord chancelier en 1859 et secrétaire-d'État pour

les Indes en 1869. Le duc d'Argyll est chambellan héréditaire de la maison de la reine en Écosse, et shérif héréditaire d'Argyleshire.

Comme on le voit par cette rapide esquisse, rien ne manque à l'illustration et à la gloire de cette famille patricienne ; légende héroïque à son origine, auréole du martyr politique, vaillance dans les combats, sagesse dans les conseils des rois, habileté diplomatique, dignités ecclésiastiques, confiance et faveurs des souverains, érudition, fortune princière, tout se réunit pour donner à la famille d'Argyll une splendeur et un éclat sans rival. Et, pour couronner tout cela, ajoutons la palme de la beauté qui fut souvent décernée aux nobles dames de cette race ; lord Dufferin nous en cite un exemple. Il raconte que, dans le château héréditaire de la famille, on voit le portrait d'une comtesse d'Argyll, d'une si merveilleuse beauté, que l'artiste a reproduit dans le tableau un hélianthe qui se détourne du soleil pour la contempler, hommage délicat et flatteur offert par le peintre à la belle comtesse.

Rien d'étonnant que les écrivains aient largement puisé dans l'histoire de la famille d'Argyll Campbell. Walter Scott a exploité ses légendes et ses chroniques. Hope a consacré au deuxième duc d'Argyll quelques-uns de ses plus beaux vers. Benjamin Disraeli, aujourd'hui lord Beaconsfield, dans son beau roman politique intitulé : *Cécile*, fait jouer un rôle prédominant à un Argyll, et même un agréable conteur français, Charles Nodier, a cédé à cet attrait et nous a donné une charmante nouvelle sous le titre de : *Thilby, ou le lutin d'Argyll*.

Son Excellence le marquis de Lorne, fils aîné du duc d'Argyll, gouverneur-général de la Puissance du Canada, est né en 1845, et il a reçu son éducation aux célèbres collèges d'Eton et de Trinity Collège. Le marquis de Lorne a compris que, dans le siècle où nous vivons, une haute naissance impose un devoir : celui d'ajouter à l'illustration de son nom le mérite personnel, aussi il a commencé, en 1866, par prendre du service dans le bataillon des volontaires de Londres. Elu membre du parlement pour Argyleshire, il a accompli ses devoirs de député avec zèle, et a toujours montré une rare indépendance de caractère, à tel point, qu'un jour il donna un vote hostile au ministère Gladstone dont son père, le duc d'Argyll, était un membre éminent.

Comme le plus grand nombre des jeunes Anglais de haute naissance, il a payé son tribut à l'esprit d'aventures et au goût des voyages, et il a surtout séjourné longtemps aux États-Unis. A son retour, il publia un livre sous le titre de : *A trip to the Tropics*.

Si l'on prend en considération, dit un critique, sa jeunesse et son éducation aristocratique, cet ouvrage est remarquable par l'impartialité et la justesse de ses appréciations des institutions républicaines de l'Amérique.

Au physique, si l'on en croit les journaux d'Europe, le marquis est un très-bel homme, aux traits fins et délicats, et à la tournure tout à fait aristocratique. Sa figure respire la bienveillance et la bonté, et de fait il est, dit-on, très-affable et sans aucune morgue.

Le grand événement de la vie du marquis de Lorne a été son mariage avec son Altesse Royale la princesse Louise-Caroline-Alberta, quatrième fille de Sa Majesté la reine Victoria, qui eut lieu en 1871 ; la princesse avait alors 22 ans.

Le plus bel éloge que l'on pourrait faire de la princesse serait de dire qu'elle possède toutes les belles qualités morales de sa mère, notre gracieuse souveraine ; de cette reine qui depuis 1837 règne sur le peuple anglais, adorée de ses sujets et portant avec une suprême dignité la double couronne de reine et d'impératrice ; de cette auguste femme qui s'est montrée sur le trône, épouse modèle et aimante, mère tendre et dévouée, et qui, depuis que la mort lui a enlevé le noble époux auquel elle avait lié son existence, n'a cessé de pleurer la perte douloureuse qu'elle a faite par la mort du prince Albert ; car il faut

le dire avec un illustre orateur chrétien : on serait étonné de la quantité de larmes que peuvent verser les yeux d'une reine.

Je viens de rappeler l'année 1837, il me sera bien permis de ici un incident touchant la cérémonie intime qui eut lieu au palais de Kensington, lors de l'avènement au trône de la belle princesse Victoria, laquelle, devenue reine, transforma la cour d'Angleterre et en releva l'éclat par un haut sentiment des convenances en même temps que par ses vertus. Ce récit, qui porte la date du 21 juin 1837 et qui est emprunté au journal de M. Greville, greffier du conseil privé pendant les règnes de Georges IV et de Guillaume IV, nous fait assister à une scène touchante et admirable dans sa simplicité :

Le roi (Guillaume IV) est mort hier à deux heures vingt minutes du matin, raconte M. Greville, et la jeune reine a assemblé le conseil à onze heures au palais de Kensington. Jamais on ne vit effet pareil ! L'impression qu'elle a produite a été extraordinaire et a beaucoup dépassé ce qu'on attendait.

Les deux ducs royaux, les deux archevêques, lord Melbourne et le chancelier, accompagnaient le président du Conseil, et furent introduits tous ensemble en la présence de la jeune princesse devenue la reine. Elle les reçut seule dans une pièce voisine de la salle des séances ; ensuite ils rentrèrent dans la chambre du conseil, la proclamation du nouveau règne fut lue dans la forme ordinaire et l'on donna ordre d'ouvrir les portes. La reine entra. Ses deux oncles marchèrent à sa rencontre et se placèrent à ses côtés. Elle salua les lords, s'assit et lut son discours d'une voix claire, sans embarras. Elle portait des vêtements de deuil très-simples.

Quand les deux vieillards, ses oncles, les ducs de Cumberland et de Sussex, fléchirent le genou devant elle, en baisant sa main et en lui jurant fidélité, je la vis rougir jusqu'aux yeux, comme par un vif sentiment du contraste entre leurs relations naturelles et leurs relations politiques. C'est là le seul signe d'émotion qu'elle ait donné pendant toute la cérémonie. Ses manières avec eux furent extrêmement gracieuses et décentes ; elle les embrassa tous deux, se levant de son fauteuil pour s'approcher du duc de Sussex, qui était le plus éloigné d'elle, et qui avait de la peine à s'approcher lui-même, à cause de ses infirmités. De temps en temps elle jetait un regard interrogatoire à Melbourne, quand elle avait des doutes sur les formes de l'étiquette, mais cela arrivait rarement ; elle savait parfaitement ce qu'elle avait à faire.

Mais revenons à Son Altesse Royale.

Pendant plusieurs années la princesse Louise, marquise de Lorne, a été la compagne la plus intime de Sa Majesté, et plusieurs fois, dans les cérémonies officielles, elle l'a représentée avec dignité et grâce, ce qui doit être le véritable caractère d'une réception royale.

Belle et gracieuse, sa figure rayonne d'intelligence et reflète la bonté de son cœur. Bienfaisante et secourable aux malheureux, on l'a vue pendant la guerre franco-prussienne distribuer de sa propre main, aux chirurgiens envoyés par la Société de secours aux blessés, dont elle était patronne, des trousseaux contenant des instruments de chirurgie. Elle prête, avec le plus grand plaisir, son concours aux œuvres de charité, donne largement dans les calamités publiques, et secourt les infortunes qui lui sont signalées.

A ce propos, voici ce qu'un journal de Londres disait lors de la nomination du marquis de Lorne au gouvernement du Canada :

La princesse Louise, dans sa nouvelle position, pourra continuer les bonnes œuvres qu'elle est habituée de faire dans notre pays.

Elle pourra montrer, comme l'ont fait la princesse royale et la princesse Alice, ce qu'une personne de son rang peut faire par son influence et par son exemple, pour le bien-être du peuple au milieu duquel elle est appelée à régner.

C'est une véritable perte pour l'Angleterre. Elle est dame patronne, non-seulement de nom, mais en action et en travaux, de si nombreuses associations charitables, et de tant d'autres sociétés qui ont pour but de promouvoir la grande cause de l'éducation des femmes, que son absence sera vivement regrettée en Angleterre.

Elle s'est toujours prêtée de si bonne grâce, lorsqu'elle en était priée, à présider des assemblées de bienfaisance, à donner des prix, et à exercer la douce influence que sa haute position lui confère, en faveur des malheureux, que lorsqu'elle retournera en Angleterre elle sera reçue avec joie.

Le *Standard* de Londres, de son côté, dit que la princesse Louise est admirée et aimée de tous ceux qui la connaissent, et que, sans aucun doute, elle gagnera les cœurs, au milieu de la population aux des-

tinées de laquelle elle va présider conjointement avec son noble époux. Aux qualités du cœur la princesse joint celles de l'intelligence ; son éducation a été naturellement des plus soignées, mais elle a su la perfectionner par l'étude. Elle a des goûts artistiques très-prononcés ; la peinture et la sculpture sont ses délassements favoris : ses tableaux sont admirés ; un buste de la reine, sorti de sa main et exposé à l'exposition de l'Académie royale, en 1870, offre des mérites de ressemblance et d'exécution incontestables. Des peintures, œuvres de la princesse, placées à l'exposition de la collection de peinture, et dont le produit était destiné à venir en aide au fonds de secours des veuves et des orphelins allemands, ont attiré l'attention générale.

Il ne convient pas ici de faire des conjectures sur les intentions politiques qui ont pu déterminer le choix du marquis de Lorne comme gouverneur-général du Canada ; faisons mieux, sachons apprécier cette faveur comme elle le mérite, et voyons dans la présence de la princesse Louise au milieu de nous une marque toute particulière de l'affection et de l'intérêt que Sa Majesté porte à sa colonie de l'Amérique.

Pour nous, Canadiens-français, souvenons-nous de ce que Son Excellence a dit à Liverpool sur notre race. « Nous sommes heureux, disait-elle, en répondant à une adresse de la corporation, de trouver au Canada des descendants de la race française, de la race dont on nous a appris depuis longtemps à admirer la bravoure ; on regarde justement comme essentielles au bien-être du pays leur amitié et leur coopération à la vie publique qu'orne leur présence ; car nulle part la loyauté n'est plus sincère et plus enracinée que chez les Canadiens-français, lesquels jouissent de franchises parfaites, d'une absolue égalité en loi et en justice, ainsi qu'en libertés constitutionnelles. »

Celui qui a prononcé ces bienveillantes paroles à notre adresse, et la noble épouse qui l'accompagne ont droit à un accueil particulièrement loyal et affectueux de la part des Canadiens-français, et cet accueil ne leur fera pas défaut.

T.-P. BÉDARD.

Québec, 23 novembre 1878.

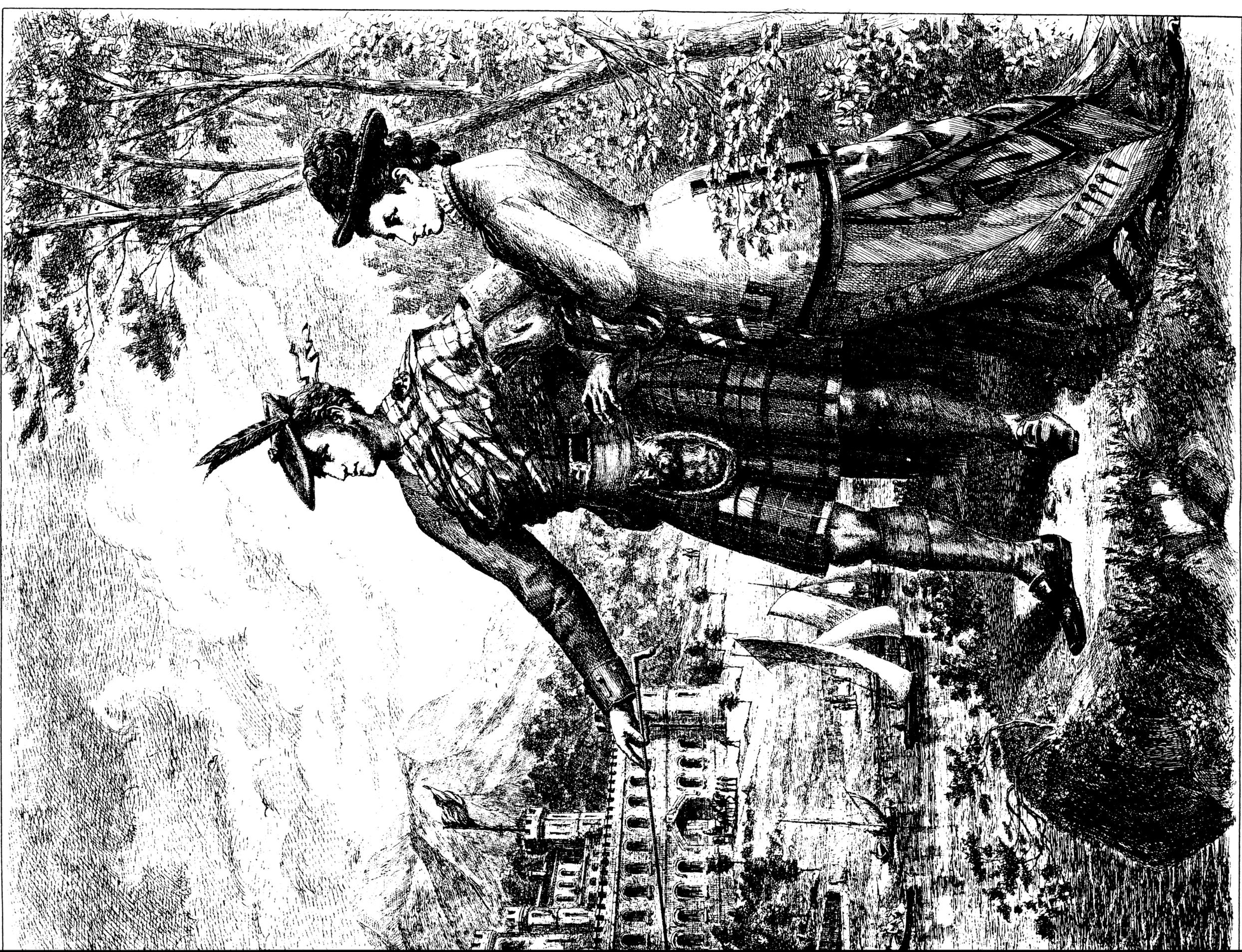
VEUVE !

Quelle est cette femme en deuil, au maintien défaillant, aux yeux voilés de larmes ? Cette femme que l'on prendrait volontiers pour la statue de la douleur, c'est une épouse éplorée qui pleure la perte récente de son mari. Avec l'âme de son cher défunt se sont envolés ses rêves de bonheur. Plus rien sur la terre ! Veuve au printemps de la vie, il ne lui reste, hélas ! que la suprême consolation d'aller prior sur la tombe de celui qui fut sa joie et son soutien.

On a passé la semaine dernière à recevoir et à fêter notre nouveau gouverneur et la princesse Louise, son épouse. Depuis Halifax jusqu'à Montréal et Ottawa, on a rivalisé de zèle et de loyauté. Adresses, acclamations enthousiastes, processions, bals, illuminations, rien n'a manqué.

On fait partout l'éloge du marquis et de la princesse Louise ; on vante leur amabilité, leur bienveillance et la peine qu'ils se donnent, le marquis surtout, pour plaire à tout le monde. Les dames, naturellement, parlent beaucoup des toilettes de la princesse et de ses dames d'honneur. La princesse a des parures de diamants et de pierres précieuses qui ne sont pas à dédaigner.

Le *Canadien* ne manque jamais une occasion d'attaquer et d'insulter *L'Opinion Publique*, qui a eu le tort de dire, il y a déjà longtemps, que M. Tarte avait du talent, mais qu'il était violent. La *Minerve* ayant dit, dans des termes que nous trouvons trop violents pour les reproduire, qu'il ne fallait pas s'occuper de ce qu'il disait, nous suivrons son conseil.



DU CHÂTEAU D'INVERARY À RIDEAU-HALL

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE CINQUIÈME

ÉVÉNEMENTS REMARQUABLES QUI SE SONT
PASSÉS SUR L'ILE-AUX-COUDRES

I

DEUX TEMPÊTES

L'île-aux-Coudres a eu le malheur d'avoir pour voisin, au nord, la fameuse Baie-Saint-Paul, qui semble receler, dans ses entrailles, toutes les tempêtes que les païens avaient concentrées dans l'autre du célèbre Éole.

Dès qu'arrive la saison de l'automne, il ne se passe presque jamais une journée sans que cette Baie-Saint-Paul ne décharge sur l'île-aux-Coudres quelques bouffées d'un vent froid, et assez souvent d'une grande violence. C'est cette Baie-Saint-Paul qui, en ouvrant les cavernes que les tremblements de terre ont creusées dans l'intérieur de ses innombrables montagnes, refroidit l'atmosphère au point de causer des gelées, même pendant le mois d'août.

Sans provocation quelconque de la part de l'île-aux-Coudres, qui la préserve des tempêtes des vents de l'Est et lui donne ainsi l'exemple d'une bonne voisine, il est arrivé, à plusieurs reprises, que cette ingratitude Baie-Saint-Paul a lancé traitreusement des coups de vent tellement violents, que l'eau du fleuve, entre elle et l'île, poudrait comme de la neige, J'ai vu plusieurs fois, de mes propres yeux, cette poudrière d'eau qui s'élevait dans l'air à une hauteur considérable.

Entre toutes les tempêtes que les cavernes de la Baie-Saint-Paul ont fait sortir de leurs flancs, les habitants de l'île-aux-Coudres ont gardé le souvenir des deux suivantes.

La première eut lieu le 18 janvier 1803. M. Marie-François Robin était à cette époque curé de l'île-aux-Coudres. Le vent du nord arriva sur l'île vers les neuf heures du matin, avec une très-grande violence. Cette rage de vent augmenta graduellement dans le cours de la journée de manière à jeter l'épouvante au milieu de la population. À l'approche du coucher du soleil, la tempête se déchaîna avec une furie incroyable. La violence de ce vent fut telle que la grange du père Perron, celle de François Tremblay et celle d'un nommé Godieau furent renversées et broyées. Un des pignons de la chapelle fut arraché, et peu s'en fallut qu'elle ne fût elle-même renversée.

Quoique assez gravement malade, M. Robin se rendit à la chapelle afin d'en ôter les vases sacrés et les ornements pour les apporter au presbytère, qui semblait devoir mieux résister à cette tempête.

Cet accident survenu à la chapelle causa un grand découragement parmi les habitants de l'île-aux-Coudres, parce qu'ils appréhendaient qu'il ne fût pas possible de réparer des dommages qui paraissaient beaucoup plus grands qu'ils n'étaient en réalité. Lorsque la tempête eût cessé ses ravages, on reconnut qu'une partie seulement de la couverture était décollée, et qu'un certain nombre de liens étaient cassés. On reprit courage et on se mit à l'œuvre de réparation avec zèle : quinze jours après ce terrible coup de vent, tout était réparé. Tout le temps que durèrent ces réparations, M. Robin fut obligé de dire la messe dans le presbytère.

Les habitants de l'île-aux-Coudres avaient encore toute fraîche dans leur mémoire cette tempête du mois de janvier, lorsque, dans la même année (1803), à la fin de septembre, il prit encore fantaisie à la Baie-Saint-Paul de lancer sur l'île une autre tempête qui, cette fois, dura pendant deux fois vingt-quatre heures. C'était pendant la saison de la récolte. Le blé, qui,

à cette époque, poussait abondamment sur l'île, était dans une pleine maturité.

La violence de cette seconde tempête fut telle qu'on fut contraint d'abandonner les travaux des champs et de se réfugier dans les maisons, qui craquaient sous la pression des bourrasques. Le grain, déjà coupé et mis en javelles, fut emporté le long des clôtures ou dispersé dans les champs voisins. Les tiges qui étaient encore debout furent frappées épi contre épi et complètement égrenées.

Quand cette fureur de vent fut passée, les champs présentaient le spectacle de la désolation. Tout y était culbuté, broyé, mêlé. Les habitants ramassèrent avec des râtaux les pailles dispersées çà et là, afin de sauver au moins quelque chose de leur récolte. Par ce terrible coup de vent, les habitants de l'île-aux-Coudres virent leurs champs couverts de grains de blé, ce qui fit à quelques-uns perdre au-delà de quarante minots. La population de l'île ne redoute rien autant que ces vents du nord qui les menacent toujours de quelques désastres.

II

LE FLÉAU DES CHENILLES

L'été de 1779 a laissé dans la mémoire des habitants de l'île-aux-Coudres un souvenir qui se perpétuera de génération en génération. M. Pierre-Joseph Compain était alors curé de l'île.

Vers le milieu de la saison, les habitants virent comme sortir de la terre, sans cause apparente, une quantité immense de chenilles, dont quelques-unes étaient d'une grosseur extraordinaire. Il y en avait tant qu'on assure qu'elles couvraient entièrement la surface de la terre. Elles entraient dans les maisons en quantité effrayante. Elles en couvraient les planchers, les cloisons, les chaises, les tables. Elles se jetaient dans l'eau que l'on buvait, dans la nourriture que l'on voulait prendre ; elles pénétraient jusque dans les lits. Les ravages qu'elles causèrent, en quelques jours seulement, n'eurent point de bornes. Elles détruisirent complètement les pâturages, les tiges des semences, le foin des prairies, les feuilles même des arbres. Les clôtures, les toitures des maisons et des granges, le corps même des animaux en étaient couverts.

On ne se fera jamais une idée de la désolation qui se répandit dans la population de l'île. Mais que faire pour chasser ces innombrables et hideux insectes, dont le séjour un peu prolongé allait amener une disette entière dans l'île ? Que pouvaient les moyens humains contre un tel fléau ? Oh ! que l'homme est impuissant, puisqu'il n'est pas capable de se défendre contre de vils insectes qui peuvent détruire tout ce qu'il possède et le réduire ainsi à la plus profonde misère ! Et cet homme, impuissant à se protéger contre de faibles insectes, n'osa-t-il pas dresser sa tête orgueilleuse contre le Tout-puissant, qui peut déchaîner contre lui non pas seulement des insectes, mais la nature toute entière !

Comme tous ceux qui croient à l'action de la providence sur les choses de ce monde, les habitants de l'île-aux-Coudres comprirent que Dieu, dans des desseins toujours adorables, avait fait sortir de la terre ces légions d'insectes et que seul il pouvait en délivrer leurs champs, leurs maisons et leur île.

Aussi, sans recourir aux moyens humains contre ce fléau de Dieu, ils implorèrent l'assistance de celui que l'Église avait placé au milieu d'eux, et qui était le ministre de Dieu.

M. Compain leur fit comprendre qu'il fallait, sans le moindre délai, partir pour Québec, afin d'obtenir de leur premier supérieur religieux la permission de faire des prières publiques et de bénir leurs champs. Une députation partit immédiatement pour la ville, et, après deux jours et deux nuits, elle était de retour à l'île.

Un jour de grand jeûne fut ordonné pour tous les habitants de l'endroit. Une grande messe, où toute la population assista, fut chantée. Cette messe terminée,

toute la paroisse en silence, marchant à la suite du clerge dont les chœurs imploraient les secours des saints du ciel par le chant des grandes litanies, se rendit au pied de la butte qui se trouve en arrière du moulin de l'île, au bout ouest de l'île. M. Compain, accompagné du clergé, monta sur cette butte, pendant que toute la population, à genoux, s'unissait de cœur et d'âme aux prières de la sainte Église, récitée par celui dont Dieu reconnaît toujours la voix, parce qu'il est le pasteur légitime de ses enfants.

Cette suite de prières et de pénitence ne fut terminée qu'assez tard dans l'après-midi. La population de l'île-aux-Coudres, confiante dans la bonté de Dieu qui, alors même qu'il est irrité contre ses enfants coupables, sait toujours se ressouvenir de sa miséricorde, chaque fois qu'ils implorant sa protection avec des cœurs humbles et repentants, la population de l'île retourna silencieuse à ses demeures pour y continuer les prières commencées le matin. Et voici ce qui arriva.

Pendant la nuit qui suivit ce grand jour de jeûne, de prières et d'humbles supplications, Dieu avait ordonné à ses messagers célestes de réunir tous ces milliers d'insectes dans les fossés et dans les ruisseaux, et de les exterminer.

À leur réveil, les habitants virent avec un étonnement mêlé d'une joie incroyable, leurs maisons, leurs bâtisses et leurs champs débarrassés de ces insectes. L'étonnement redoubla quand ils s'aperçurent que, par la puissance de Dieu, ils étaient amoncelés dans les cours d'eau et privés de vie.

À cette vue, leur joie fit place à une crainte soudaine de n'avoir été débarrassés de ces insectes vivants que pour être infectés par leurs cadavres, et ce n'était pas sans raison. Car ces masses énormes de chenilles privées de vie allaient bientôt entrer en putréfaction, et il y avait grandement à appréhender que l'air en allait être infecté jusqu'au point de mettre la peste dans l'île. Que l'on veuille faire attention que cette crainte était pleinement justifiée par la quantité énorme de ces chenilles mortes qui encombraient les cours d'eau alors entièrement desséchés.

Mais Dieu ne fait pas les choses à demi, quand ses enfants coupables ont su s'humilier dans leurs cœurs sous sa main vengeresse. Ayant délivré l'île des ravages de ces insectes vivants et les ayant comme miraculeusement réunis dans les cours d'eau, il allait achever l'œuvre de miséricordieuse bonté qu'il avait commencée. La tradition nous dit que le lendemain du jour des bénédictions de la sainte Église, vers le soir, survint un grand orage, accompagné d'une pluie abondante qui dura plusieurs heures. Par l'effet de cette pluie, les cours d'eau se gonflèrent et leurs courants entraînent au fleuve cet amas de débris avant qu'ils fussent entrés en putréfaction. L'œuvre de Dieu avait reçu son complément, et les habitants de l'île en rendirent de sincères actions de grâces par une grande messe, à laquelle toute la population assista.

Plus tard, des chenilles visitèrent encore l'île-aux-Coudres, mais en bien moindre quantité. On eut recours aux mêmes moyens ; Dieu se laissa encore toucher, et ce fléau disparut sans avoir laissé des traces bien marquées de son passage.

III

LE GRAND TREMBLEMENT DE TERRE DE 1791

On sait que les montagnes de la côte du nord du fleuve, entre la Malbaie et la Baie-Saint-Paul, éprouvent des frémissements qui se font sentir jusque sur la rive sud. Depuis trente ans, ces commotions, qui se faisaient sentir à peine deux fois chaque année, arrivent maintenant presque tous les mois, et surtout pendant l'hiver. Heureusement qu'elles ne sont que rarement violentes. Elles n'en présagent pas moins quelque grande catastrophe qui, tôt ou tard, bouleversera cette partie du pays, comme déjà il est arrivé près de la rivière de la Malbaie et près de celle

L'île-aux-Coudres, placée à une petite distance de ces montagnes, se ressent de ce voisinage, et éprouve elle-même les secousses qui agitent les masses énormes de ces montagnes.

Douze ans s'étaient à peine écoulés depuis le terrible fléau des chenilles, que l'île-aux-Coudres éprouva les secousses d'un grand tremblement de terre, resté vivant dans le souvenir des insulaires, malgré qu'il se soit passé près de quatre-vingts ans depuis 1791, époque où il eut lieu.

Je vais laisser raconter cet événement par une personne qui en a été témoin et qui, dans son langage sans prétention, m'en a envoyé la relation. Cette personne, alors âgée de douze ans, et aujourd'hui parvenue à quatre-vingt-douze ans, m'a écrit en 1870. Elle a conservé toute la remarquable intelligence qu'elle avait reçue de Dieu. La nommer suffit pour garantir la véracité de son récit : c'est la vénérable mère Jean Lapointe. Voici ce qu'elle dit :

La première secousse de ce tremblement de terre se fit sentir vers les huit heures du soir, la veille de la fête de Notre-Dame des Avents, en l'année 1791. Notre famille jouait aux cartes avec deux voisins, venus passer la veillée avec nous. Cette première secousse fut telle qu'une corde de bois, entrée dans la maison par précaution, fut culbutée de fond en comble ; la maison fut en partie décrépite ; la cheminée fendue et toute délabrée, et de ce crépit tombé sur le plancher s'éleva une poussière tellement épaisse qu'on pouvait à peine respirer et voir les objets.

Les voisins qui veillaient avec nous coururent chez eux. L'un trouva la lampe qui éclairait sa maison détachée de la crémaillère (1) où elle était suspendue, et tombée sur le plancher. Tous les deux trouvèrent leurs poêles démontés et leurs familles dans la plus grande consternation.

Après la première secousse du 7 de décembre, la terre fut agitée pendant toute la nuit par de petits coups. Elle nous semblait dans un cahotement continuel. Toute la population de l'île fut saisie de terreur, car nous attendions que la terre allait s'entr'ouvrir et nous engloutir. J'ai vu de mes yeux une planche, clouée sous une poutre, se déverser tellement qu'elle laissait échapper ce qu'on avait placé dessus.

Les moins dévots comme les autres passèrent toute cette première nuit en prière, et je vous déclare que nous priions tous ardemment, sinon de grand cœur et dévotement.

Dans leur désolation et leur frayeur extrême, les gens de l'île eurent recours à Dieu et à M. Charles Duchouquet, qui était alors notre curé, et je vous assure qu'il était bien aussi effrayé que nous, et ce n'était pas sans raison.

Le lendemain de cette effrayante nuit que nous avions passée, c'était le jour de Notre-Dame. Plusieurs habitants furent trouver notre curé pour le supplier d'intercéder auprès du bon Dieu, afin d'apaiser sa colère ; car nous comprenions bien qu'il était irrité contre nous. M. Duchouquet leur dit qu'il fallait envoyer quelques-uns des hommes de l'île à Québec, pour avoir de Mgr Hubert la permission de faire des prières publiques pour implorer la miséricorde de Dieu.

Non contents de s'être adressés à notre curé, plusieurs habitants décidèrent d'aller voir M. Pierre-Prisque Gagnon, curé de la Baie-Saint-Paul, pour le prier de nous aider à implorer la miséricorde de Dieu (2).

Le lendemain de la fête, le 9 de décembre, malgré les difficultés de voyager par eau à cette époque de l'automne, quelques-uns de nos hommes les plus capables s'emparèrent d'un des gros canots de bois et traversèrent à la Baie-Saint-Paul pour voir M. Gagnon. Ils revinrent le lendemain, et les rapports qu'ils nous firent augmentèrent encore notre dévotion. M. Gagnon leur avait dit que deux fortes secousses se feraient sentir huit jours après la première, et à la même heure, et qu'une dernière secousse, plus forte que toutes les précédentes, aurait lieu au bout de quarante jours, aussi à la même heure ; enfin, qu'entre la première et la dernière, des secousses auraient lieu très-fréquentes, de jour et surtout de nuit, mais moins violentes que celles qu'il avait désignées.

Tout cela arriva à la lettre. Les coups des premiers huit jours furent épouvantables, et ils se renouvelaient très-souvent.

Au bout de ce temps, nous ne pouvions plus vivre. Il fut résolu de suivre la décision de

(1) La crémaillère était une tringle de bois dentelée que l'on suspendait à une poutre de la maison et à laquelle on accrochait une lampe que l'on montait et baissait au besoin.

(2) Il est peut-être à propos de faire connaître ici que M. Pierre-Prisque-Amable Gagnon (comme me l'écrivait M. Trudelle, ancien curé de la Baie-Saint-Paul) avait quitté lui-même la desserte de la cure de la Baie le 28 août 1788, pour se retirer dans une maison qui lui appartenait. Les habitants de l'île-aux-Coudres ayant en lui une grande confiance, avaient été le conduit le temps que durait ce tremblement de terre, et qu'il avait désigné les jours où s'en feraient sentir les plus violentes secousses.

notre curé, et d'envoyer à Québec deux hommes auprès de monseigneur pour avoir la permission de faire des prières publiques. Deux hommes des plus capables se firent traverser au nord et se rendirent à Québec avec de grandes peines et des fatigues extraordinaires. Ils ne furent de retour que huit jours après leur départ. Monseigneur prescrivit une neuvaine publique, aux messes de laquelle le Saint-Sacrement devait toujours être exposé.

Malgré toutes nos prières et les messes que nous faisons dire, les secousses du tremblement continuaient toujours, et notre frayeur avec elles. Pendant le jour, où elles nous semblaient moins violentes, chacune des familles demeurait dans sa maison, mais lorsque la nuit arrivait, les familles de l'île se réunissaient par quatre ou par cinq, dans les maisons qui paraissaient les plus solides, pour y passer la nuit, pendant laquelle nous ne pouvions guère dormir, car bien souvent les maisons craquaient, étaient agitées, tremblaient sur leurs fondations. Combien le temps nous paraissait long ! Et les dernières secousses que nous attendions nous effrayaient d'avance.

Enfin, au milieu de ces craintes, de ces terreurs et de ces angoisses arrivait le seize janvier, où nous nous attendions d'être engloutis tout vivants dans la terre. La veille de ce dernier jour, où nous devions périr ou être délivrés de nos terreurs, chacun de nous conjura la miséricorde de Dieu de se laisser enfin toucher par nos larmes et les larmes des petits enfants, dont la crainte et la peur étaient portées à leur comble.

Il arriva, ce seize de janvier, et, sur les huit heures du soir, une effrayante secousse arrive tout-à-coup, sans se faire annoncer. Et toutes les maisons et la terre furent agitées d'une manière épouvantable. Nous pensions être à notre dernière heure. Nous nous jetâmes tous à genoux en criant vers Dieu de nous prendre en compassion. Mais nous ne devions pas périr. Dieu eut pitié de ces pauvres insulaires de l'île-aux-Coudres. Après plusieurs minutes, longues comme des mois, les commotions semblaient diminuer de violence. Et après, je pense, un gros quart-d'heure, elles cessèrent complètement. Nous reprîmes courage. Nous étions sauvés de la destruction.

Depuis ce temps, toute commotion cessa. Nous respirâmes enfin. Mais la crainte que d'autres secousses ne survinssent plus tard, tint toute la population de l'île dans l'apprehension pour le reste de l'hiver (1).

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

Il y a 1,127 évêques dans le monde catholique.

La misère commence à sévir à Montréal ; il est temps qu'on songe à faire face aux besoins, qui seront plus grands cet hiver que jamais.

L'hon. M. Ouimet a été nommé par le gouvernement français chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'instruction publique en France.

Le marquis et la princesse parlent très-bien tous deux le français.

On a beaucoup remarqué que la princesse Louise s'était entretenue longtemps avec monseigneur de Montréal, à la gare Bonaventure.

Aucun journal n'a encore publié la devise du marquis de Lorne. Elle est assez remarquable dans les circonstances présentes. Voici cette devise : *Melioris rebus auspiciis*, qui peut se traduire ainsi : *Augure de temps meilleurs*.

Louis Veillot a dit, pour justifier sa sévérité à l'égard de Mgr Dupanloup, que si les idées du défunt avaient triomphé dans certaines circonstances, par exemple, à propos de la proclamation du dogme de l'Infaillibilité, ç'aurait été un malheur pour l'Eglise catholique.

Au *Times* de Londres qui reproche à la France de trop s'isoler du mouvement européen, les journaux français répondent que la France a le droit d'entendre ses intérêts à sa façon, et d'attendre pour parler qu'elle puisse se faire respecter.

(1) La bonne mère Lapointe, dont la famille vivait dans la crainte de Dieu, n'eut sans doute pas connaissance de certains désordres qui prirent leur cours, après que la crainte du tremblement se fût un peu effacée d'esprits. En parlant de la desserte de M. Duchonquet, je rapporterai son témoignage écrit. Ce témoignage est fort peu en faveur des habitants de l'île-aux-Coudres à cette époque.

On disait devant M. L..., syndic, de Montréal, qu'à Québec on regrettait M. Dufresne, mais qu'on était content de voir arriver M. Delorme.

"Le fait est, dit-il, que notre commerce de bois avec l'Angleterre est assez actif en ce moment ; nous lui envoyons du frêne et elle nous envoie de l'orme."

L'hon. sénateur Lacoste, de Boucherville, est mort à sa résidence, mardi soir, à l'âge avancé de 80 ans. Il était le père de M. l'avocat Lacoste, L. B., de Montréal. Le défunt a représenté le comté de Chambly dans le parlement du Bas-Canada de 1834 à 1838, et dans l'Assemblée législative des Canadas-unis de 1848 à 1861. En 1867 il fut appelé au Sénat.

Encore un bâtiment qui a sombré en pleine mer, le *Pommerania*, à la suite d'une collision avec une barque en fer. Un bon nombre de personnes, une cinquantaine environ, se sont noyées. Comme il arrive toujours en pareils cas, des scènes terribles et touchantes ont eu lieu, de grands actes de courage et de lâcheté ont été commis.

L'armée anglaise marche de succès en succès dans l'Afghanistan ; elle occupe déjà des postes importants, et se précipite vers Caboul, la capitale de l'émir. Jusqu'à présent les Afghans n'ont pas justifié la confiance qu'on avait dans leur valeur guerrière.

Mais les succès des Anglais ennuient la Russie, qui fait la grimace et annonce qu'elle ne laissera pas l'Angleterre occuper les passes et les postes importants de l'Afghanistan.

Le concert de M. Martel a eu un grand succès. M. Martel, qui était déjà un excellent violoniste, est revenu de Paris perfectionné par des études solides sous les plus grands maîtres. C'est un musicien formé à la bonne école, jouant suivant les meilleures traditions et possédant les principes et les secrets de l'art musical. Madame Martel et mademoiselle Leduc chantent très-bien, avec un goût et une science des plus remarquables. Madame Beliveau, qui est, comme on sait, une pianiste distinguée, a été fort remarquée.

Sir Francis Hincks, qui a défendu, comme on sait, l'acte du deux mars, dit que dans le cas même où cet acte serait condamnable, la destitution de M. Letellier serait encore plus condamnable et dangereuse, et que la province de Québec, plus que toute autre, devrait craindre, dans l'intérêt de son indépendance, de provoquer l'intervention du gouvernement fédéral. La *Misère* lui répond qu'il serait encore plus dangereux pour l'autonomie des provinces de laisser violer impunément les principes du gouvernement responsable.

Si l'on en croit un certain journal canadien, il serait permis de discuter le mérite d'un évêque dont tout le monde catholique et le pape lui-même regrettent la mort, et on n'aurait pas le droit de dire, sans se faire insulter, qu'en France on n'approuve pas généralement la manière dont Veillot a parlé de cet illustre évêque ! Non-seulement on ne pourrait pas exprimer d'opinion, mais même il ne conviendrait pas, pour défendre la mémoire d'une des gloires de l'Eglise et de la France, de dire que généralement dans le monde catholique on croit que Veillot s'est trompé.

Au concert donné, la semaine dernière, par les pompiers de Montréal, des malappris ont sifflé M. O. Labelle, à qui on avait demandé de chanter quelque chose en français. M. Labelle se retira, malgré les protestations de la majorité des auditeurs contre cette grossièreté qui ne s'adressait pas à lui, mais à la nationalité ou à la langue qu'il représentait. Le corps de musique de la Cité eut aussi à subir la malveillance de ces voyous.

Et ensuite on criera au fanatisme si, dans une autre circonstance, certaines personnes croient devoir faire acte de re-

vanche. Heureusement que le *Star* et les Anglais en général ont protesté énergiquement contre cette insolence.

Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke ont les sept-huitièmes des affaires judiciaires de toute la province, et cependant ils n'ont que douze juges pour toute cette besogne, pendant que les autres districts en ont quatorze pour ce pauvre petit huitième. En général, les juges à Montréal ont plus d'affaires dans un mois qu'ils n'en ont partout ailleurs, excepté à Québec, dans un an.

L'hon. juge Rainville a dit, il y a quelques jours, que si les avocats avaient le droit de se plaindre, ils avaient le remède dans leurs mains. "Il y a des législateurs parmi vous, dit-il, agissez."

Il aurait pu ajouter : "mais vous ne ferez rien, comme de coutume."

Maintenant qu'il est certain que le terminus du chemin de fer du Nord sera dans la division Est, on discute les avantages respectifs des endroits où il est question de le mettre. Sera-ce au chemin Papineau, à Bellerive ou aux Casernes ? Chacun, suivant ses intérêts, vante sa localité, mais tout fait croire que les Casernes l'emporteront. Le chemin Papineau, qui avait été adopté par le gouvernement de Boucherville, est bien l'endroit le plus central, mais M. Joly est d'opinion qu'il est trop loin du fleuve ; il veut que le chemin soit en communication directe avec la navigation.

Les uns disent que Bellerive est trop petit ; les autres, que le terminus aux Casernes sera trop près du marché et pas assez dans la division Est. D'autres sont en faveur de l'emplacement derrière la prison avec prolongement jusqu'au fleuve.

M. l'abbé Casgrain écrit dans le *Courrier du Canada* que si M. Parkman a été injuste dans certains endroits de ses ouvrages à l'égard de notre religion et de nos ancêtres, il leur a plus rendu justice néanmoins que les autres historiens protestants. Il cite des pages admirables où l'historien américain fait l'éloge de nos missionnaires et de la foi de nos pères, et ajoute que nous devons être heureux de ce commencement de justice qui nous est accordé, grâce à M. Parkman, et lui en savoir gré, tout en protestant contre les jugements injustes que ses préjugés religieux lui inspirent parfois. Il termine en exprimant l'opinion que c'est par de bons procédés et non par des attaques violentes qu'on engagera des hommes comme M. Parkman à se montrer plus justes à notre égard, qu'on réussira à déraciner chez eux les préjugés qui empêchent de voir et de dire toute la vérité. M. Tardivel et le *Courrier du Canada* disent que c'est l'ensemble des écrits de M. Parkman qu'il faut considérer et condamner.

LA

BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XIX

Valnoir avait devant lui un des témoins du duel de Saint-Germain, le lieutenant Roger de Saint-Senier.

Son émotion fut si vive qu'il faillit tomber à la renverse dans le foyer.

Devoir la vie à un homme qui avait une terrible raison de le haïr mortellement, c'était une surprise à laquelle le journaliste ne s'attendait guère, et, pour son amour-propre, mieux aurait valu assurément tomber entre les mains des Prussiens.

L'étonnement de l'officier n'avait pas été moindre, et sa figure avait pris sur le champ un air de répugnance hautaine qui blessa au vif l'amant de madame de Charmière.

M. de Saint-Senier était grand, mince et blond ; ses traits réguliers avaient une finesse et une douceur presque féminines, et sa moustache naissante n'annonçait pas plus de vingt-deux à vingt-trois ans, mais des yeux d'un bleu clair et d'une mobilité singulière donnaient à ce visage juvénile une remarquable expression de courage et d'audace.

Le lieutenant était vêtu d'un pantalon bleu à

bande rouge de la garde mobile et d'une chemise de flanelle blanche.

Pour se jeter à la nage, il avait été précipitamment sa capote d'uniforme, et il n'avait pas même pris le temps de retirer les bottes en cuir jaune qui lui montaient jusqu'aux genoux.

Il se tenait debout à quelques pas de Valnoir, dont la personne offrait avec celle de son sauveur un contraste frappant.

Le rédacteur en chef du *Serpenteau* était de taille moyenne et très-brun ; les lignes tourmentées de sa figure osseuse et fatiguée indiquaient plutôt la passion que l'énergie.

On lui aurait donné largement dix ans de plus qu'à M. de Saint-Senier, et cependant il n'avait pas encore atteint la trentaine.

Pour un observateur, ces deux hommes représentaient deux types opposés que les hasards du siège rapprochèrent souvent — le fils de famille élevé à la campagne dans ce milieu provincial dont l'influence modère l'esprit et affermit le caractère, et l'enfant jeté en sortant du collège dans la vie militante des grandes villes, où on échange vite ses illusions contre des vices.

Ils s'étaient devinés comme se devinent à première vue les races ennemies, et leur antipathie réciproque éclatait dans les regards qu'ils échangeaient.

En effet, dans cette lutte muette, Valnoir avait tout le désavantage.

Il ne pouvait pas oublier que M. de Saint-Senier, en venant généreusement à son secours, l'avait arraché à une mort certaine.

C'était donc à lui à rompre, pour le remercier, le silence glacial qui avait suivi le premier moment de surprise, mais, avant de parler, il cherchait à renouer dans son cerveau le fil des événements.

Tout en tâchant de s'expliquer les étranges aventures qui avaient rempli les premières heures de cette nuit féconde en péripéties, Valnoir préparait une phrase de reconnaissance à l'adresse de son sauveur, et il avait beaucoup de peine à la trouver.

L'entretien d'un personnage subalterne vint le tirer d'embaras.

"Voyons l'égratignure, mon lieutenant," dit un des deux soldats en s'approchant de M. de Saint-Senier.

L'homme qui offrait ainsi ses services portait l'uniforme de *mobilis*, comme on disait alors, mais il avait depuis longtemps passé l'âge de servir dans la garde mobile et même dans l'armée.

Petit, sec et maigre, quoique large d'épaules et bien pris dans sa taille, ce singulier militaire était porteur d'une figure longue, d'un nez busqué et d'une moustache grise taillée en brosse.

Sa peau ridée et brunie indiquant une vie passée au grand air, et ses petits yeux bruns pétillaient de vivacité et d'intelligence.

"Ah ! monsieur Roger, dit cet infirmier volontaire en relevant la manche tachée de sang qui couvrait le bras gauche de son officier, je vous l'avais bien dit que c'était une folie d'aller servir de cible à ces gueux de Prussiens, sans compter la chance d'attraper une fluxion de poitrine. Et s'exposer comme ça, sans savoir seulement pour qui..."

— Je t'ai déjà dit que ce n'était rien, mon brave Landreau, murmura le blessé, qui semblait beaucoup moins occupé du pansage que de Valnoir.

— C'est vrai que la balle n'a pas enlevé beaucoup de chair avec la peau, dit le soldat qui examinait la blessure en connaisseur, mais c'est encore trop.

"Vous en aurez bien assez à terre des occasions de recevoir du plomb, sans aller les chercher au milieu de la rivière."

"Ah ! j'ai joliment bien fait de m'engager dans votre bataillon. Les braconniers de Saint-Senier tuent quelques chevreuils de plus, pendant que je ne suis pas là pour les pincer, mais au moins, monsieur Roger, je pourrai veiller sur vous, et mademoiselle Renée dira que j'ai eu raison de troquer ma plaque de garde-chasse contre une cartouchière."

A ce nom de Renée, qui éveillait en lui plus d'un souvenir, Valnoir ne put dissimuler un mouvement nerveux, et l'officier fronça le sourcil.

"Savez-vous, monsieur Roger, qu'elle ne sera pas contente tout de même, mademoiselle Renée, reprit Landreau qui avait tiré de sa poche une compresse et s'était mis en devoir de bander le bras blessé.

— C'est bon, mon ami, fais vite, dit le lieutenant avec impatience.

— Et si vous vous étiez fait tuer, continua le vieux garde, qui est-ce qui lui resterait à mademoiselle, maintenant qu'elle n'a plus mon pauvre maître pour la protéger ?

"Ah ! si j'avais été présent à ce maudit duel, le brigand qui a fait le coup ne serait pas entré à Paris. Je l'aurais tué comme un chien enragé."

Valnoir pâlit et retint la phrase qu'il avait sur les lèvres. Le moment lui paraissait mal choisi pour remercier son sauveur.

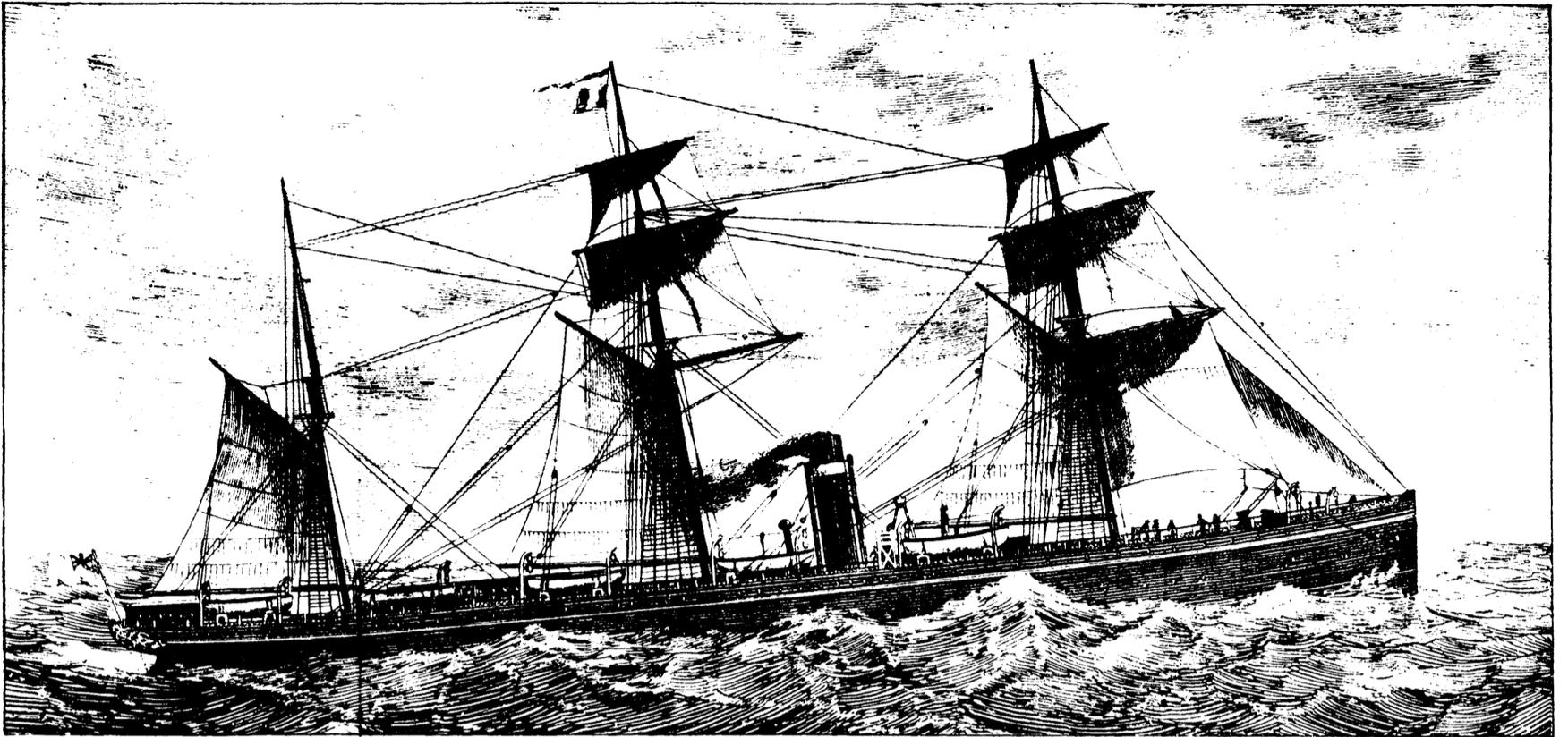
"Je n'ai plus besoin de toi maintenant, dit vivement M. de Saint-Senier ; je vais rester ici au coin du feu avec monsieur, qui doit avoir comme moi envie de se réchauffer."

"Retourne à la berge avec le camarade et veille à ce que les hommes ne s'exposent pas inutilement à bas."

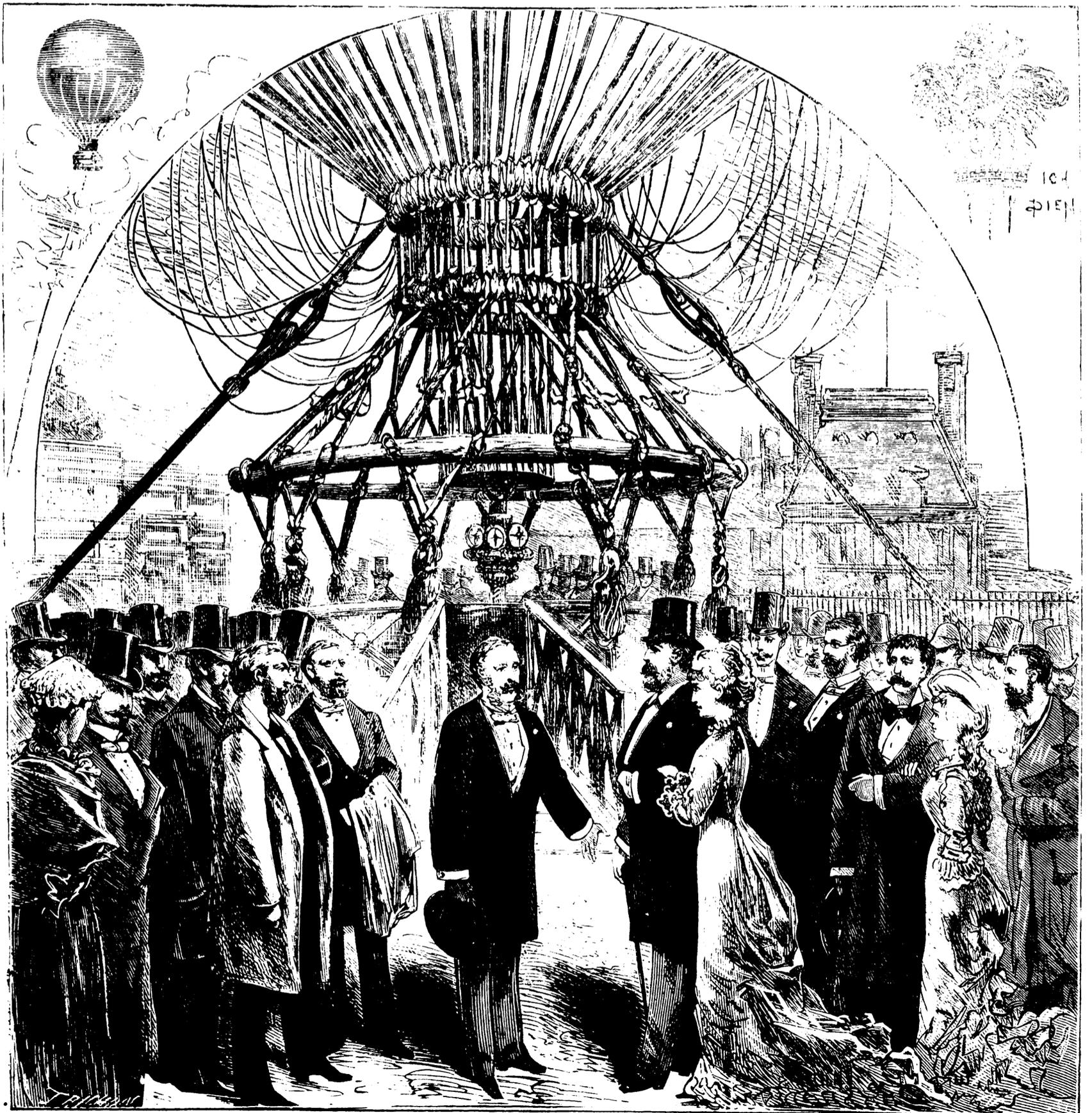
— Hum ! s'ils faisaient comme leur officier ! grommela l'incongru serviteur.

"Au moins, monsieur Roger, si vous aviez besoin de moi, vous savez que je ne suis pas loin, ajouta-t-il en jetant à Valnoir un coup d'œil médiocrement bienveillant.

— Sois tranquille ; si je veux t'appeler, je n'aurai qu'à venir."



LE NAVIRE A VAPEUR *SARMATIAN*, QUI A EMMESE AU CANADA SON EXCELLENCE LE NOUVEAU GOUVERNEUR-GENERAL ET S.A.R. LA PRINCESSE LOUISE



PARIS—RECEPTION DU PRINCE ET DE LA PRINCESSE DE GALLES, DU PRINCE ET DE LA PRINCESSE DU DANEMARK, A L'ENTREE DU BALLON CAPTIF

Sur cette assurance, Landreau se décida à sortir avec l'autre soldat, et ferma la porte en répétant :

"Surtout, n'oubliez pas que je suis là." Pour la première fois, Valnoir et l'officier se trouvèrent seuls.

Celui-ci, pendant que son vieux garde le pensait, s'était assis, près de la cheminée, sur un des rares escabeaux qui, avec une longue table, formaient tout le mobilier du poste.

Cette salle, éclairée par une seule fenêtre, avait dû être la cuisine de la malheureuse maisonnette, que son emplacement avait vouée aux chances de la guerre, et que ses habitants s'étaient empressés d'évacuer.

Après s'être débarrassé, en le posant sur la table, du manteau qui lui servait de ceinture, Valnoir avait pris place de l'autre côté du foyer et, comme il avait en le temps de se préparer, il entama sans trop d'embarras le scabreux entretien auquel la situation le condamnait.

"Je vous dois la vie, monsieur, dit-il chaleureusement, et je suis heureux de vous la devoir. Si j'ai tardé à vous remercier, c'est que je n'ai pas voulu faire allusion devant vos soldats au funeste événement qui a précédé notre rencontre de ce soir.

"Mais, maintenant que nous sommes seuls, permettez-moi de vous exprimer en même temps que ma reconnaissance la vive et sincère douleur que m'a causée l'issue de ce duel funeste.

"C'est inutile, monsieur, interrompit l'officier, je ne puis accepter ni les remerciements que vous m'offrez, ni les regrets que vous me témoignez, mais je dois vous rappeler que vous me devez à moi aussi une réparation par les armes.

"A vous, monsieur ! à vous qui venez de me sauver, s'écria Valnoir.

"Je vous l'ai demandée sur le terrain, un instant avant le combat, reprit froidement M. de Saint-Senier, et vous connaissez les circonstances qui ont empêché une seconde rencontre.

"Je n'ai pas pu me battre avec vous parce que les Prussiens arrivaient, et vous savez que, pour leur échapper, nous avons dû profiter de la voiture de cet homme que le hasard avait amené là.

"Je me rappelle parfaitement tout ce qui s'est passé, dit vivement le journaliste, mais je n'ai pas revu Polensac; aussi j'ignore encore comment s'est terminé cet affreux voyage et je vous demanderai...

"Veuillez donc me dire, monsieur, reprit l'officier sans répondre à la question, où et quand je pourrai vous rencontrer."

Valnoir n'avait pas prévu la tournure que prenait l'entretien, et se trouvait fort mal préparé pour discuter la possibilité d'un duel avec son sauveur, mais, d'un autre côté, il était fort aise d'échapper à l'obligation de raconter ses aventures.

L'idée lui vint même de profiter des dispositions belliqueuses de M. de Saint-Senier pour détourner la conversation jusqu'à la fin.

Si le tête-à-tête avait dû se prolonger toute la nuit, l'entreprise eût été difficile, mais Valnoir comptait bien que les nécessités du service d'avant-postes abrégeraient l'entretien.

"Monsieur, dit-il avec une fermeté triste, j'ai pour ne pas me battre avec vous des raisons que tout homme de cœur appréciera, et, de plus, je ne vous ai jamais offensé personnellement.

"Vous avez insulté le nom que je porte, dit gravement l'officier.

"La polémique d'un journal a pu m'entraîner à des violences de langage que j'ai amèrement regrettées," reprit Valnoir.

M. de Saint-Senier eut un geste d'indifférence. "Mais je vous jure, monsieur, continua le rédacteur en chef, que je n'aurais jamais consenti à cette fatale affaire, si j'avais eu l'honneur de connaître vous ou... les vôtres.

"Ainsi, vous refusez absolument de vous battre ?" demanda l'officier.

Valnoir préparait une réponse évasive, mais il n'eut pas le temps de la formuler.

M. de Saint-Senier s'était levé tout à coup, pâle, les yeux étincelants et la main étendue sur le manteau de Régine.

XX

Valnoir comprit et palit à son tour. Le manteau qu'il avait jeté sur la table en arrivant était fait d'une étoffe grossière évidemment tissée dans quelque bazar de Smyrne ou du Caire, et la fantaisie orientale l'avait orné de deux glands d'or qui le rendaient très-facilement reconnaissable.

Il suffisait d'avoir vu une seule fois cet étrange vêtement pour ne pas pouvoir se méprendre sur la femme qui l'avait porté.

L'officier, absorbé par les pensées de vengeance qu'avait réveillées la rencontre imprévue du meurtrier de son cousin, n'avait pas fait attention d'abord à la singulière ceinture dont le naufragé s'était débarrassé en entrant.

Mais le hasard lui avait fait enfin jeter les yeux sur la table, et il s'était levé comme s'il eût été frappé d'une commotion électrique.

"Où avez-vous pris ce manteau, monsieur ?" demanda-t-il d'une voix qui tremblait de colère.

Il fallait que l'épave recueillie par Valnoir rappelât à M. de Saint-Senier des souvenirs bien émouvants, car il oublia subitement le duel qu'il proposait à son adversaire.

L'amant de Rose, pris à l'improviste par cette question dangereuse, ne se pressait pas d'y répondre.

Il cherchait à reconstruire dans sa tête l'échafaudage de mensonges laborieusement préparé, et, dans son trouble, il ne trouvait que des histoires inacceptables.

"Expliquez-vous ! justifiez-vous ! cria l'officier plus menaçant que jamais.

"Me justifier ! de quoi ?" demanda Valnoir uniquement pour gagner du temps.

M. de Saint-Senier avait la colère froide des gens du Nord, et la question du journaliste lui rendit promptement la possession de lui-même.

"Vous avez raison, monsieur, dit-il en se rasseyant, et j'ai tort de m'emporter.

"C'est moi maintenant qui vais m'expliquer clairement, et je vous engage, dans votre propre intérêt, à me répondre de même."

Le provocateur se changeait subitement en juge d'instruction, et Valnoir n'eut besoin que d'un coup d'œil pour comprendre que la situation devenait grave.

Si l'officier faisait passer l'enquête sur le manteau de Régine avant le soin de venger la mort de son parent, c'est qu'il avait de puissants motifs pour s'intéresser à la jeune fille.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro)

MARQUIS DE LORNE. — Une liste de souscription a été ouverte dans le but de présenter au marquis de Lorne un paletot en fourrure. Le comité chargé d'en faire l'achat, dans son rapport recommande beaucoup la maison DUBUC, DESAUTELS ET CIE., pour le beau choix et le bon marché de ses pelletteries. Il n'y a rien d'étonnant que cette maison soit recommandée, puisque chaque personne qui l'a visitée est encore prête à en faire autant.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrication. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique, Horloger pratique.

A NOS LECTEURS. — Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qui l'occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine. — COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS. — Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'envoient déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

Capots en Chat sauvage, Castor, Mouton de Perse, etc., au prix coûtant, chez

CHS. DESJARDINS & CIE.

637 et 639, Rue Sainte-Catherine,

A l'Enseigne de l'Original, Montréal.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R. V. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

Nous sommes libre-échangistes, c'est-à-dire que nous échangeons nos pelletteries pour de l'argent, librement, au prix coûtant, vu les temps si durs.

CHS. DESJARDINS & CIE.

A l'Enseigne de l'Original.

637 et 639, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

Carte. — M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 29 novembre 1878.

Table of market prices for various goods including Farine, Grains, Légumes, Laiterie, Volailles, Gibiers, Viandes, Divers, and Foin.

Marché aux Bestiaux

Table of prices for livestock including Bœuf, Vaches, Veaux, Moutons, Agneaux, Cochons, and Cochons.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Cette excellence se fait remarquer dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux. La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie. Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande. LA CIE. AMÉRICAINE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS Solutions justes du problème No. 135: MM. Henry Ls. Chaperon, Malbaie; L. O. P. Sherbrooke; Z. Delaunais, Québec; A. C., Saint-Jean; H. Paradis, J. Gauthier, S. Lafrenais, Montréal; N. P., Sorel.

LS. H. C. Malbaie. — Veuillez revoir votre problème, car on en détruit facilement la solution en jouant comme suit le premier coup des Noirs: 1 R3e f au lieu de f pr. C.

Nous offrons nos sincères remerciements aux messieurs au vants pour l'envoi de problèmes, parties, journaux, etc., etc.: J. W. Shaw, J. Henderson, Henry Ls. Chaperon, M. J. Murphy et Z. Delaunais.

TOURNOI D'ECHECS CANADIENS PAR CORRESPONDANCE.

Nous devons à l'obligeance du conducteur du tournoi, M. Shaw, de pouvoir donner aujourd'hui la continuation des parties terminées à venir au 22 novembre dernier.

Table showing chess game results with columns for No., Joueurs, and Gagnée par.

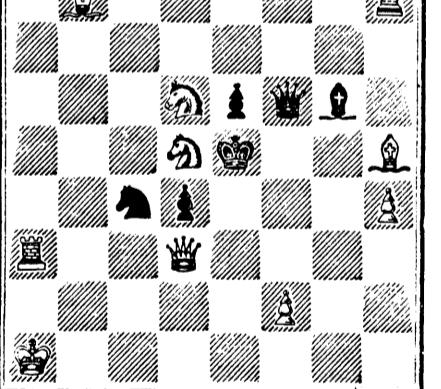
TOTAL DES PARTIES JOUÉES ET GAGNÉES.

Summary table of chess games played and won by various players.

J. W. SHAW, Conducteur du tournoi.

PROBLEME No. 137.

Composé par M. J. HENDERSON, Montréal.



Blancs. Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME NO. 135. Table showing chess moves for Blancs and Noirs.

NAISSANCES A Compton, P.Q., le 18 novembre dernier, la dame de F. T. Authier, 60r., marchand, une fille.

AVIS Les abonnés de l'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Bureau de la Société Canadienne-Française de Construction de Montréal, No. 28, rue St-Gabriel

MONTRÉAL, 26 novembre 1878.

AVIS

En conformité à une requête en date du premier jour du mois d'octobre, signée par la grande majorité des membres de la dite Société, adressée aux Directeurs d'icelle, de mandant la convocation d'une assemblée générale...

Par ordre, T. LAPALME, Secrétaire-trésorier.

Règlements de la Société Canadienne-Française de Construction de Montréal.

ART. I. Cette Société se nomme la Société Canadienne-Française de Construction de Montréal. Elle est incorporée en vertu du chapitre 69 des Statuts refondus pour le Bas-Canada, intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Construction." ART. II. Le but de cette Société est d'offrir à ses membres les moyens d'acquérir des propriétés foncières...

le notaire, d'enregistrement, et autres, sont à la charge de l'actionnaire. ART. XXIII. Les propriétés hypothéquées à la Société seront assurées pour le bénéfice de la Société, aux frais de l'actionnaire, à telle Compagnie d'Assurance que les Directeurs jugeront convenable. ART. XXIV. Tout membre ayant gagné au sort une appropriation et qui désire ne pas en toucher le montant...

l'élection des Directeurs, soit pour toutes autres affaires, les membres votent suivant le nombre de livrets qu'ils possèdent, et chaque livret donne droit à un vote. ART. XXXIX. Lorsque le jour fixé par les règlements pour une assemblée, un paiement, ou toutes autres affaires de la Société, se trouve être un jour non juridique, telle assemblée, paiement, ou affaire est remis au jour juridique suivant.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH NOUVELLES PUBLICATIONS. AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des Paillettes d'Or. I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement. II. Une heure devant le Saint Sacrement. III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

COLONIE FRANÇAISE DANS L'ARKANSAS 1,000,000 ACRES de terres à vendre à prix réduits avec paiements faciles, dans l'Ouest de l'Arkansas. Le chemin de fer Little-Rock et Fort-Smith, ainsi que le fleuve de l'Arkansas, traversent toute la vallée.

Longpré & David AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE MONTRÉAL. M. W. D. SLACK, ou à M. MICHEL BRAUN, Land Office, L. R. & F.S.R'y, à Little-Rock, Arkansas, ou aux Pères du St-Esprit, à Morilton.

Immense variété d'articles en Fil Lustré Porte-Montres, Porte-Bijoux, Paniers à Fruits, Epergnes, Boîtes à Gants et à Mouchoirs, Vases à Fleurs, Porte-Brosses et Savon. Remise au Commerce. L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

FROST & WOOD, SMITH'S FALLS, ONT. 3 Grandeurs, pour être mus à bras ou par pouvoir. Prix, de \$17 à \$50. Epargne son coût d'achat en une seule saison. Pour les détails, s'adresser à LARMONTH & FILS, 33, Rue du Collège, MONTRÉAL.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien Soumission pour le terrassement, la pose des lisses, etc., etc.

On recevra à ce bureau des Soumissions cachetées, adressées au sousigné et inscrites "Soumission pour le Chemin de Fer du Pacifique," jusqu'à

MIDI, Mercredi, 1er janvier prochain,

pour le terrassement, la pose des lisses et autres travaux requis sur les sections suivantes du Chemin de Fer du Pacifique Canadien: 1. De la partie ouest du contrat No. 26 à English River jusqu'à Raleigh, distance d'environ 50 milles.

F. BRAUN, Secrétaire.



Chemin de Fer Intercolonial 1878-79 ARRANGEMENTS D'HIVER.

Table with train routes and departure times: LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit: Partant de la Pointe-Lévis, Rivière du Loup, Arrivant à Trois Pistoles (dîner), Rimouski, Campbellton (souper), Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean. Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques, C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.